Project Gutenberg's L'Art roman dans le Sud-Manche: Album, by Marie Lebert

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with
almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or
re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included
with this eBook or online at www.gutenberg.org

** This is a COPYRIGHTED Project Gutenberg eBook, Details Below **
**   Please follow the copyright guidelines in this file.   **

Title: L'Art roman dans le Sud-Manche: Album

Author: Marie Lebert

Release Date: July 24, 2010 [EBook #33250]

Language: French

Character set encoding: ISO-8859-1

*** START OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ART ROMAN DANS LE SUD-MANCHE: ALBUM ***

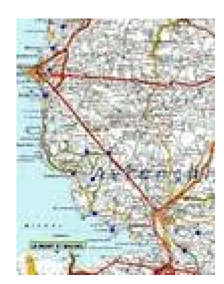
Produced by Al Haines

L'Art roman dans le Sud-Manche: Album photos

Marie Lebert (texte)
Alain Dermigny (photos)
Claude Rayon (photos)
Copyright © 2010 Marie Lebert, Alain Dermigny, Claude Rayon. Tous droits réservés.



001. Dans cet album, point de monuments présents dans tous les guides. Voici au contraire quelques modestes églises dont on parle peu, au sud du département de la Manche, en Normandie. Solides, nichées dans la verdure ou visibles le long de la côte rocheuse, elles furent construites au dixième, onzième ou douzième siècle par les villageois et paroissiens, avec des matériaux locaux (schiste et granite), sur les voies montoises qu'empruntaient les pèlerins pour se rendre au Mont Saint-Michel, leur destination finale après des mois de voyage.



002. Le Sud-Manche. Carte de la région. Du nord au sud, les pastilles bleues signalent les églises de Saint-Martin-le-Vieux, Bréville, Yquelon, Saint-Pair-sur-Mer, Angey, Saint-Jean-le-Thomas, Dragey, Genêts, Saint-Léonard-de-Vains, Saint-Loup et Saint-Quentin-sur-le-Homme, auquel s'ajoute le beau portail roman de Sartilly. Carte numérisée par Georges Cercel.



003. Le Sud-Manche. Carte ancienne de la région. Cette région appartient au Cotentin pour sa partie nord et à l'Avranchin pour sa partie sud. La limite entre le Cotentin et l'Avranchin est la petite rivière du Thar, qui se jette dans la Manche au sud de Granville. Au Moyen-Âge, cette région était riche, avec une population beaucoup plus dense qu'à l'intérieur des terres. La vie économique y était active: pêcheries, salines à proximité de Saint-Martin-de-Bréhal, Bréville et Saint-Léonard-de-Vains, exploitation de la tangue et du varech utilisés comme engrais marins, nombreuses cultures intensives. Cette carte ancienne fait partie des collections de la médiathèque de Granville. Photo de Claude Rayon. [Claude_02]



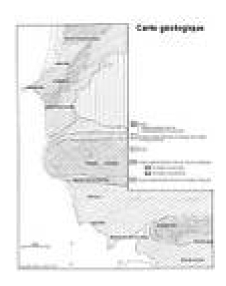
004. Le Sud-Manche. Le doyenné de Saint-Pair. Les paroisses de Saint-Martin-le-Vieux, Bréville, Yquelon et Saint-Pair-sur-Mer appartenaient au doyenné de Saint-Pair, l'un des cinq doyennés de l'archidiachoné de Coutances. L'archidiachoné de Coutances était l'un des quatre archidiachonés du diocèse de Coutances, les autres étant les archidiachonés du Cotentin, de Bauptois et du Val-de-Vire. Carte de Marie Lebert.



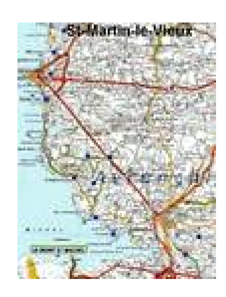
005. Le Sud-Manche. Le doyenné de Genêts. Les paroisses d'Angey, Sartilly, Saint-Jean-le-Thomas, Dragey et Genêts appartenaient au doyenné de Genêts et à l'archidiachoné d'Avranches, tout comme le prieuré de Saint-Léonard-de-Vains. L'archidiachoné d'Avranches comprenait trois autres doyennés: le doyenné d'Avranches, le doyenné de Tirepied (qui incluait la paroisse de Saint-Loup) et le doyenné de la Chrétienté. Le doyenné de la Chrétienté regroupait les neuf paroisses rayonnant autour de la cité épiscopale d'Avranches, dont la paroisse de Saint-Quentin-sur-le-Homme. Carte de Marie Lebert.



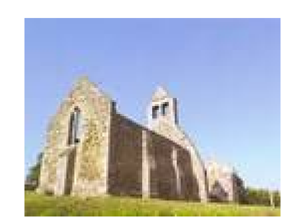
006. Le Sud-Manche. Les chemins montois. La région était traversée par plusieurs voies montoises qu'empruntaient les pèlerins pour se rendre au Mont Saint-Michel. Au nord d'Avranches, on avait d'ouest en est le chemin des grèves venant de Saint-Pair-sur-Mer, le chemin montois venant de Saint-Pair-sur-Mer (dont l'itinéraire était différent du chemin des grèves), le chemin montois venant de Coutances, le chemin montois venant de Saint-Lô, et enfin le chemin montois venant de Caen. Au sud d'Avranches, un chemin montois permettait aux pélerins de Tinchebray, Condé-sur-Noireau, Falaise et Lisieux de rejoindre le Mont Saint-Michel. Carte de Marie Lebert.



007. Le Sud-Manche. Carte géologique. Toutes les églises sont en granit et en schiste, qui sont des matériaux locaux. Le sol de la région est formé de terrains sédimentaires composés de roches schisteuses. Ces terrains entourent deux larges massifs granitiques, ceux de Vire et d'Avranches. Allongé d'est en ouest, le massif granitique de Vire forme une bande rocheuse d'une largeur de cinq kilomètres environ, et se termine à l'ouest par les falaises de Carolles et Champeaux. Le massif granitique d'Avranches est une étroite bande granitique orientée d'ouest en est, dont la largeur ne dépasse pas deux à quatre kilomètres. Les deux massifs granitiques sont ceinturés d'une auréole métamorphique composée de schistes et de grauwackes (roches schisteuses). La formation de Saint-Pair est un flysch (formation détritique) composé de grauwackes, siltites et argilites noires présentant des schistosités. La formation de Granville est un flysch formé d'une alternance de grauwackes et de schistes. Carte de Marie Lebert.

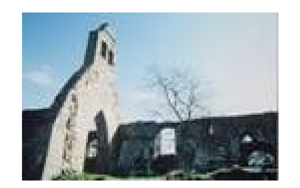


008. Saint-Martin-le-Vieux. Emplacement. Le village de Saint-Martin-le-Vieux est situé entre Bréhal et la mer, près du havre de la Venlée, très exactement à deux kilomètres à l'ouest de Bréhal et neuf kilomètres au nord de Granville. Le village était traversé par le chemin montois venant de Cherbourg et allant à Saint-Pair-sur-Mer pour arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins.

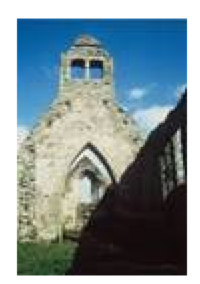


009. Saint-Martin-le-Vieux. L'église, en ruines, se dresse sur un petit promontoire. L'église était placée sous le vocable de Saint Martin, et le second saint était Saint Eutrope. La paroisse appartenait au doyenné de Saint-Pair et à l'archidiachoné de Coutances. Foulques Paynel, sans doute un parent de Guillaume Paynel, fondateur de l'abbaye de Hambye en 1145, donna à cette abbaye une partie de la dîme de la paroisse de Saint-Martin-le-Vieux. Cette donation figure dans le Cartulaire de l'abbaye de Hambye. Pendant la Révolution, l'église servit d'arsenal et tout son mobilier fut vendu. Elle fut rendue au culte en 1801. Vers 1804 ou 1805, menaçant de s'effondrer, elle ne fut plus utilisée.

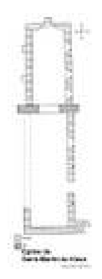
Depuis cette époque, la paroisse de Saint-Martin-le-Vieux est rattachée à celle de Bréhal. Photo de Claude Rayon. [Claude_01]



010. Saint-Martin-le-Vieux. Les ruines romanes, avec un double campanile ajouté au seizième siècle. L’ensemble est envahi par la végétation. Les maçonneries sont faites de moellons de schiste et de granit. Les arcs et piédroits des ouvertures sont en granit. Le schiste est la pierre locale. Quant au granit, il pourrait provenir du massif granitique de Vire affleurant à quelques kilomètres au sud. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_002]



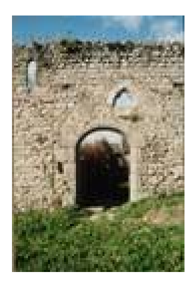
011. Saint-Martin-le-Vieux. Les ruines romanes. Entre le chœur et la nef, le double campanile (double parce que pouvant accueillir deux cloches) ajouté au seizième siècle fut édifié en granit rose de Chausey. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_003]



012. Saint-Martin-le-Vieux. Le plan de l'église. Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté d’ouest en est comprend une longue nef suivie d'un chœur à chevet plat. La longueur extérieure totale est de 26,5 mètres et sa largeur extérieure de 6,4 mètres. Le chœur est séparé de la nef par un double campanile ajouté au seizième siècle. Plan de Marie Lebert.



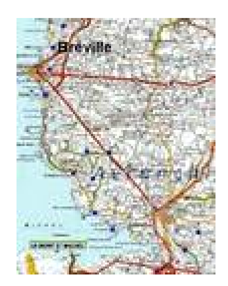
013. Saint-Martin-le-Vieux. Le mur sud de la nef romane. La grande baie à l’arc surbaissé a sans doute été ajoutée au seizième siècle, lors de la construction du double campanile. A la droite de cette grande baie, le cintre de la petite baie romane bouchée est creusé dans un linteau monolithe de granit. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_004]



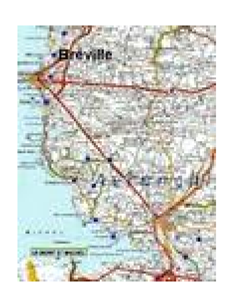
014. Saint-Martin-le-Vieux. Le mur sud de la nef romane et sa porte, avec son cintre surbaissé et ses piédroits aux contours chanfreinés. La petite baie présente sur la gauche est elle aussi romane. L'appareil irrégulier des maçonneries est fait de moellons de schiste et de granit. De nombreux éléments d’appareil en arêtes de poisson (opus spicatum) sont visibles, preuve que ce mur sud est bien la partie la plus ancienne de l'édifice. Au-dessus de la porte, la petite baie trilobée a sans doute été ajoutée au seizième siècle, lors de la construction du double campanile. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_005]



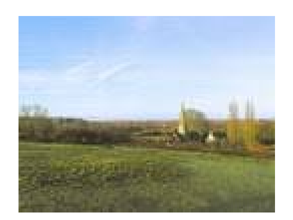
015. Saint-Martin-le-Vieux. La petite baie romane présente dans le mur sud de la nef, avec son cintre surbaissé et ses piédroits de granit. Photo de Claude Rayon. [Claude_04]



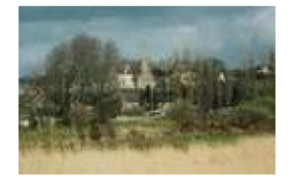
016. Saint-Martin-le-Vieux. Derrière la croix ancienne, le double campanile du seizième siècle, édifié en granit de Chausey. Photo de Claude Rayon. [Claude_05]



017. Bréville. Emplacement. Le village de Bréville est situé sur la côte, à six kilomètres environ au nord de Granville. Il était traversé par le chemin montois qui, venant de Cherbourg, allait vers Saint-Pair-sur-Mer pour arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins.



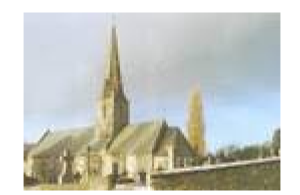
018. Bréville. L'église romane devant la ligne de dunes. A l'arrière-plan, sur la gauche, la pointe de Granville s'avance vers la mer. Mais, à l'époque romane, Granville était quasi-inexistant et la ville importante était Saint-Pair-sur-Mer. Photo de Claude Rayon. [Claude_11]



019. Bréville. L'église romane enserrée dans les arbres. Au douzième siècle, la vie économique était active: pêcheries, salines, exploitation de la tangue et du varech utilisés comme engrais marins, nombreuses cultures intensives. Le territoire de la paroisse était la propriété du Mont Saint-Michel depuis 1022, date à laquelle Richard II, duc de Normandie, donna la baronnie de Saint-Pair au Mont. Au treizième siècle, le patronage était laïc, avec Guillelmus de Breinville comme seigneur patron entre 1251 et 1279. La dîme était partagée entre le curé et l’abbé du Mont Saint-Michel. Au seizième siècle, Bréville, avec son église et ses salines, formait une prébende au profit de la cathédrale de Coutances. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_006]



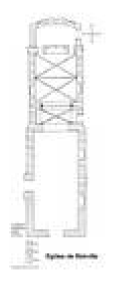
020. Bréville. L'église romane est placée sous le vocable de Notre-Dame, et le second saint est Saint Hélier. La paroisse appartenait au doyenné de Saint-Pair et à l'archidiachoné de Coutances. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_007]



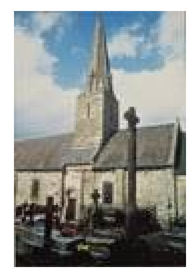
021. Bréville. L'église romane est formée d’une nef de deux travées suivie d’un chœur de deux travées à chevet plat. La tour carrée s’élève entre chœur et nef. La majeure partie de la nef, la base de la tour et les murs latéraux du chœur sont romans, et datent sans doute de la deuxième moitié du douzième siècle. Les maçonneries présentent un appareil irrégulier fait de moellons de schiste. Le granit est utilisé pour les contreforts, le pourtour des ouvertures, les pilastres, les colonnes et les arcs. Photo de Claude Rayon. [Claude_006]



022. Bréville. La sacristie est la construction à cinq pans située dans le prolongement du chœur. Elle fut ajoutée beaucoup plus tard, au dix-neuvième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_009]



023. Bréville. Le plan de l'église. Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté d’ouest en est comprend une nef de deux travées suivie d’un chœur de deux travées à chevet plat. La longueur extérieure totale est de 27,75 mètres et la largeur extérieure de la nef de 7,65 mètres. La tour, implantée dans l’axe du vaisseau, s’élève entre chœur et nef. La construction à cinq pans située dans le prolongement du chœur abrite la sacristie. Plan de Marie Lebert.



024. Bréville. La tour de l'église, située entre chœur et nef, dispose d'une base romane, alors que l'étage et la flèche datent de la fin du quinzième ou du début du seizième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_010]



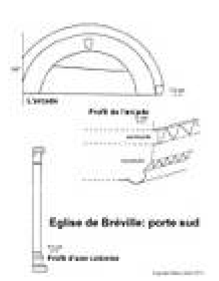
025. Bréville. La tour de l'église, en vue plongeante... vers le ciel. Photo de Claude Rayon. [Claude_07]



026. Bréville. L’étage et la flèche de la tour. L’étage est percé sur chaque face d’une ouverture longue et étroite. Au-dessus s’élève une flèche octogonale de pierre aux angles adoucis par des tores, avec un petit gâble à fines colonnettes situé dans le prolongement de chaque ouverture. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_011]



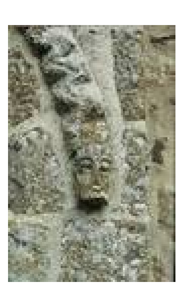
027. Bréville. La porte romane, à la base de la tour, côté sud, avec une arcade en plein cintre formée d’une voussure moulurée d’un tore suivi d’un chanfrein sculpté de dents-de-scie peu visibles. L’archivolte est un épais bandeau orné de dents-de-scie en fort relief sculptées en creux d’un rang de bâtons brisés. L’archivolte repose à droite sur une pierre sculptée d’une tête humaine. A gauche, elle disparaît dans les maçonneries de la nef. Le claveau central de la voussure est orné d’une grande tête sculptée en fort relief. Ces deux têtes, sculptées dans une pierre calcaire, ont mal résisté à l’usure du temps. Les corbeilles des chapiteaux des colonnettes engagées sont sculptées de deux crochets d’angle eux aussi très abîmés. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_012]



028. Bréville. Croquis de la porte romane, à la base de la tour, côté sud. Croquis de Marie Lebert.



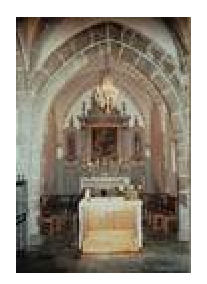
029. Bréville. La porte romane, à la base de la tour, côté sud, est surplombée par une tête humaine. Sculptée dans le calcaire, pierre friable, cette tête a mal résisté à l’usure du temps, contrairement aux têtes sculptées dans le granit de la porte sud de l'église d'Yquelon. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_013]



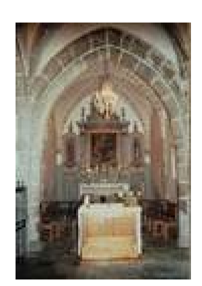
030. Bréville. La porte romane, à la base de la tour, côté sud. L’archivolte surmontant l’arcade en plein-cintre repose à droite sur une pierre de granit sculptée d’une tête humaine. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_014]



031. Bréville. Un modillon roman sculpté d’une tête humaine, sous la corniche. La plupart des modillons, plus récents, sont taillés en biseau. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_015]



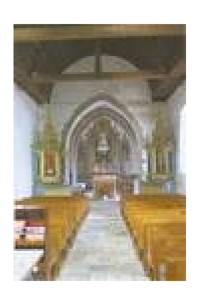
032. Bréville. Un modillon roman sculpté d’une tête humaine, sous la corniche. Celui-ci se situe au-dessus de la baie de la seconde travée de la nef. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_016]



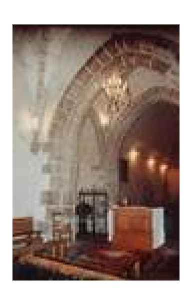
033. Bréville. Le chœur (intérieur). Sa voûte en croisée d’ogives date de la fin du quinzième ou du début du seizième siècle. Le carrelage de la deuxième travée du chœur date de 1863. Le sol de la première travée est recouvert de dalles de schiste de Beauchamps, posées en 1969. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_017]



034. Bréville. La nef (intérieur). Son plafond en bois fut remplacé par un plafond en plâtre en 1852. La porte et la grande baie visibles dans le mur du fond - qui correspond donc au mur de la façade occidentale - sont sans grand caractère, suite au remaniement de cette façade en 1783. La porte chevillée en chêne date de 1970. Les murs sont recouverts d’un enduit à la chaux datant de 1969, tout comme les dalles de schiste de Beauchamps recouvrant le sol. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_018]



035. Bréville. La nef (intérieur). Le plafond de plâtre de 1852 fut à son tour remplacé par un plafond de bois, ceci récemment. Photo de Claude Rayon. [Claude_09]



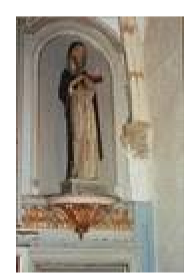
036. Bréville. La base de la tour (intérieur), entre chœur et nef. Au premier plan, un arc intérieur aux arêtes chanfreinées repose sur des demi-colonnes engagées. Cet arc, qui sépare le chœur de la base de la tour, fut remanié lors de la réfection du chœur au quinzième ou seizième siècle. A l’arrière-plan, l’arc séparant la nef de la base de la tour appartient à l’édifice roman original. Il s’agit d’un arc fourré et légèrement brisé aux claveaux irréguliers. Cet arc repose sur deux épais pilastres pris dans l’épaisseur du mur. L’imposte des pilastres est moulurée en forme de bandeau chanfreiné. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_019]



037. Bréville. Le grand autel situé dans le chevet du chœur, avec à gauche une statue de Notre Dame, l’église étant placée sous son vocable, et à droite une statue de Saint Hélier, qui est le second saint. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_020]



038. Bréville. Détail du grand autel, dans le chevet du chœur. La statue de Notre Dame, sainte patronne de l'église. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_021]



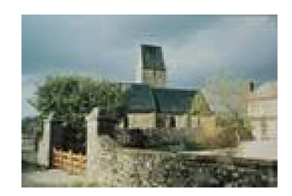
039. Bréville. Détail du grand autel, situé dans le chevet du chœur. La statue de Saint Hélier, second saint de l'église. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_022]



040. Bréville. La fontaine Saint-Hélier. Cette fontaine était coiffée de la statue de Saint Hélier, que l'on voit maintenant à l'arrière-plan, sur la droite. Photo de Claude Rayon. [Claude_10]



041. Yquelon. Emplacement. Le village d'Yquelon est situé à deux kilomètres de Granville, entre Donville-les-Bains et Saint-Nicolas, au sud de la rivière du Boscq. D'origine scandinave, le terme d'Yquelon signifie «branche de chêne». Yquelon était situé sur le chemin montois qui, venant de Cherbourg, allait vers Saint-Pair-sur-Mer avant d'arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins.



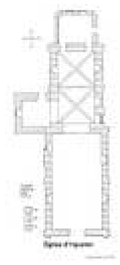
042. Yquelon. L'église romane. Le territoire de la paroisse faisait partie de la baronnie de Saint-Pair, propriété du Mont Saint-Michel depuis 1022, date à laquelle Richard II, duc de Normandie, donna la baronnie au Mont. Le seigneur du lieu, Rogerius de Ikelun, apposa sa signature au bas de deux grandes chartes de l'abbaye de la Lucerne en 1162. Au treizième siècle, le patronage était certainement laïc. La dîme se partageait entre le curé, qui en recevait la plus grande partie, l'abbaye du Montmorel (sise à Poilley, près de Ducey), et la léproserie Saint-Blaise de Champeaux. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_023]



043. Yquelon. L'église romane est placée sous le vocable de Saint Pair, et le second saint est Saint Maur. La paroisse appartenait au doyenné de Saint-Pair et à l'archidiachoné de Coutances. Les églises d'Yquelon et de Bréville ont des traits communs et datent de la même époque, la seconde moitié du douzième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_024]



044. Yquelon. L'église romane est formée d'une nef de deux travées suivie d'un chœur de deux travées à chevet plat. Carrée et massive, la tour est accolée à la première travée du chœur côté nord, avec trois étages en léger retrait et un toit en bâtière. Les ouvertures rectangulaires indiquent que la tour a été reconstruite, au moins en partie, depuis le douzième siècle. Photo de de Claude Rayon. [Claude_12]



045. Yquelon. Le plan de l'église. Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté d'ouest en est comprend une nef de deux travées suivie d'un chœur de deux travées à chevet plat. La longueur extérieure totale est de 21,75 mètres et la largeur extérieure de la nef de 7,6 mètres. La tour est accolée à la première travée du chœur côté nord. Plan de Marie Lebert.



046. Yquelon. La façade occidentale romane. Son appareil irrégulier est fait de moellons de schiste et de granit, matériaux locaux. A chaque extrémité, un contrefort plat prend appui sur un muret de pierre. Les trois baies en plein-cintre présentes au-dessus du portail datent de 1896. Elles ont remplacé une grande baie rectangulaire qui avait elle-même remplacé les deux petites baies romanes d’origine. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_025]



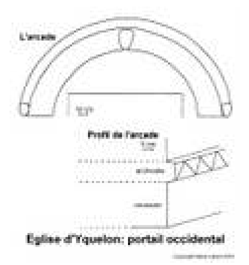
047. Yquelon. La façade occidentale romane. Son mur pignon est surmonté d’une croix antéfixe aux branches bifides. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_026]



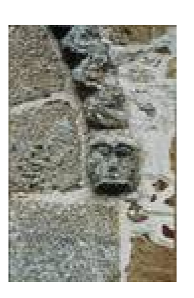
048. Yquelon. La façade occidentale romane. L'oculus du mur pignon est d’origine. Son pourtour est orné de billettes avec, dans sa partie inférieure, une pierre sculptée de deux têtes humaines en fort relief. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_027]



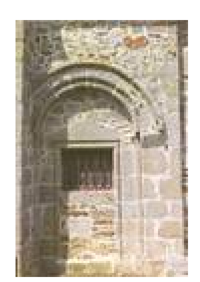
049. Yquelon. Le portail occidental roman. Son arcade en plein-cintre est formée d’une voussure non moulurée reposant sur des piédroits sans ornement et surmontée d’une archivolte. L’archivolte est un cordon saillant orné de dents-de-scie en fort relief sculptées en creux d’un rang de bâtons brisés. Ses deux extrémités reposent chacune sur une pierre de granit sculptée d’une tête humaine. Le claveau central de la voussure est orné d’une tête humaine plus grande en fort relief. Les piédroits intérieurs sont moulurés d’une colonnette très engagée à tailloir et base carrés. Ces piédroits supportent un tympan de granit, qui fut restauré et sculpté d’une croix d'inspiration romane en 1897. Photo de Claude Rayon. [Claude_13]



050. Yquelon. Croquis du portail occidental roman. On note des similitudes avec la porte sud de l'église de Bréville, située à quelques kilomètres au nord. Croquis de Marie Lebert.



051. Yquelon. Le portail occidental roman. Détail de l’arcade en plein-cintre du portail. L’archivolte repose à chaque extrémité sur une pierre de granit sculptée d’une tête humaine. Elles ont donc mieux résisté au temps que les têtes en calcaire visibles dans l'église de Bréville. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_029]



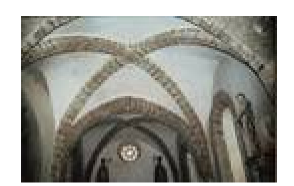
052. Yquelon. La porte sud romane. Son arcade en plein-cintre est formée d’une voussure moulurée d’un tore, le tore étant surmonté d’un chanfrein sculpté d’une rangée de dents-de-scie peu marquées. La voussure est entourée d’une archivolte formée d’un épais bandeau aux arêtes chanfreinées. Le chanfrein inférieur est également orné d’un rang de dents-de-scie peu visibles. La partie interne de la voussure repose sur deux colonnettes engagées par l’intermédiaire de chapiteaux dont la corbeille, surmontée d’un tailloir carré, est ornée de petits crochets d’angle pratiquement disparus. Cette porte a certainement subi un remaniement: les chapiteaux, sans astragale, sont à la fois mal raccordés au fût des colonnes et au départ de la voussure, dont le tore est sectionné à cet endroit. La partie externe de la voussure et l’archivolte disparaissent dans les maçonneries de la nef à gauche, alors qu’à droite elles reposent sur une large pierre légèrement saillante et chanfreinée. Photo de Claude Rayon. [Claude_14]



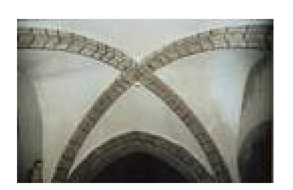
053. Yquelon. Croquis de la porte romane sud. On note là aussi des similitudes avec la porte sud de l'église de Bréville. Croquis de Marie Lebert.



054. Yquelon. Le chœur roman (intérieur). La nef ouvre sur le chœur par un arc triomphal très épais, fourré et légèrement brisé, qui repose sur deux pilastres pris dans l’épaisseur du mur. Les deux travées du chœur sont séparées par un arc doubleau, lui aussi très épais et légèrement brisé. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_030]



055. Yquelon. Le chœur roman (intérieur). Chaque travée est surmontée d’une voûte en croisée d’ogives. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_031]



056. Yquelon. La voûte romane du chœur. Les ogives, très larges, sont ornées de deux épais tores d’angle entourant une petite moulure triangulaire saillante. Cette voûte en croisée d'ogives romane fut sans doute l'une des premières du genre en Normandie. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_032]



057. Yquelon. La voûte romane du chœur. Doubleaux et ogives reposent sur des culots en forme de pyramide renversée. Surmonté d’un tailloir carré légèrement chanfreiné, le culot du centre supporte à la fois la retombée d’un doubleau et celle de deux ogives. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_033]



058. Yquelon. La voûte romane du chœur. Les clefs de voûte sont sculptées de motifs géométriques en faible relief compris dans un cercle. Photo de Claude Rayon. [Claude_16]



059. Yquelon. L'enfeu et sa pierre tombale. Dans le mur nord de la nef, un enfeu surmonté d'un arc surbaissé abrite une pierre tombale du douzième siècle en calcaire tendre, qui représente un chevalier. M. de Lomas la décrit ainsi dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie de 1886-1887: «La pierre tombale supporte un chevalier en relief, représenté les mains jointes, la tête appuyée sur un oreiller, et ayant un lévrier à ses pieds. (...) Elle ne porte ni indication de nom, ni indication d'année. Il serait par conséquent impossible de déterminer le personnage dont elle recouvrait les restes. Ce que l'on peut dire avec certitude, c'est qu'il appartient à la puissante famille d'Yquelon, dont un des membres, Roger d'Yquelon, apposa sa signature au bas de deux grandes chartes de l'abbaye de la Luzerne, en 1162.» Découverte en 1885 dans le cimetière jouxtant le nord de l'église, la pierre tombale fut encastrée dans l'enfeu en février 1893. La pierre tombale a sans doute été enterrée dans le cimetière au moment de la Révolution française, avant d'être découverte en 1885 et de retrouver son emplacement original. La longueur de l'enfeu, de 2,15 mètres, correspond en effet exactement à celle de la pierre tombale. Photo de Claude Rayon. [Claude_17]



060. Saint-Pair-sur-Mer. Emplacement. Le bourg de Saint-Pair-sur-Mer est situé sur la côte, à trois kilomètres et demi au sud de Granville. L’agglomération de Saint-Pair fut prospère jusqu’à la construction de Granville au quinzième siècle. La migration des habitants se fit alors vers Granville, au détriment de Saint-Pair qui était jusque-là le centre vital de la région. Saint-Pair se développa à nouveau à partir de 1880 lors de l’essor des stations balnéaires. Un chemin des grèves et une voie montoise permettent aux pèlerins anciens et modernes de rejoindre le Mont Saint-Michel.



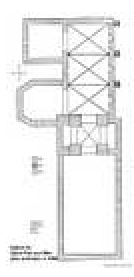
061. Saint-Pair-sur-Mer. L’église est placée sous le vocable de Saint Pair, et le deuxième saint est Saint Gaud. L'église est un lieu de pèlerinage voué au culte de Saint Gaud, dont le sarcophage fut retrouvé en 1131 lors de la construction de l'édifice roman. Beaucoup plus tard, en 1880, la nef romane fut détruite pour être remplacée par une nef plus grande doublée d'un transept permettant d'accueillir les nombreux paroissiens de cette station balnéaire fort prisée. L’église agrandie fut consacrée le 26 août 1888. Photo de Claude Rayon. [Claude_18]



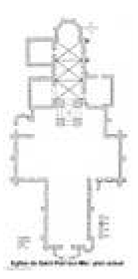
062. Saint-Pair-sur-Mer. L'église est ici prise du nord-est pour tenter de saisir l'édifice dans son entier. Photo de Marie Lebert. [Marie_07]



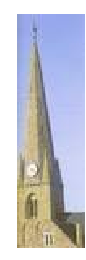
063. Saint-Pair-sur-Mer. L’ancienne église romane, d’après un dessin d'E. Biguet publié dans la revue Le Pays de Granville de 1934. La nef romane fut détruite en 1880 pour être remplacée par une nef beaucoup plus grande doublée d'un transept. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_034]



064. Saint-Pair-sur-Mer. Le plan de l'église avant 1880, tel que nous pouvons l'imaginer. La longueur extérieure totale était de 37,5 mètres. La largeur extérieure de la nef était de 11,1 mètres. Plan de Marie Lebert.



065. Saint-Pair-sur-Mer. Le plan actuel. L’église comprend une nef de deux travées précédée d’un porche, un large transept à bras saillants et un chœur de trois travées terminé par une abside semi-circulaire. La longueur extérieure totale est de 57,1 mètres et la largeur extérieure de la nef de 11,1 mètres. De forme carrée, la tour s’élève à la croisée du transept. Les croisillons du transept ouvrent à l’est sur deux absidioles à chevet plat. Le chœur ouvre au nord sur deux chapelles, une côté chevet et une côté tour. A l’angle formé par le bras sud du transept et le chœur, une construction rectangulaire abrite la sacristie. Plan de Marie Lebert.



066. Saint-Pair-sur-Mer. La tour romane. Chose très rare, on peut précisément dater la construction de la tour. On sait que ses fondations datent de 1131, grâce à un manuscrit contemporain mentionnant la découverte du sarcophage de Saint Gaud dans le chœur lors de ces travaux. Le même manuscrit cite le nom du maître d'œuvre qui dirigea la construction de la tour, un certain Rogerius de Altomansiunculo, chose d'autant plus intéressante que les architectes d'édifices romans restaient le plus souvent anonymes. Photo de Claude Rayon. [Claude_19]



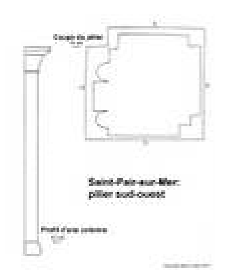
067. Saint-Pair-sur-Mer. La tour romane, de forme carrée, comprend deux étages en léger retrait surmontés d'une flèche octogone. Un groupe de deux arcatures aveugles orne le premier étage au nord et au sud. De grandes baies géminées ornent le deuxième étage sur ses quatre faces. Séparées par une colonnette trapue à tailloir et base carrés, ces baies géminées sont surmontées d'une arcade en plein-cintre ornée d'une simple moulure torique et reposant sur des colonnettes engagées. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_035]



068. Saint-Pair-sur-Mer. La tour romane. Les deux étages de la tour. Photo de Claude Rayon. [Claude_20]



069. Saint-Pair-sur-Mer. La tour romane. A l'intérieur, la tour repose sur quatre piliers massifs parfaitement symétriques supportant quatre arcs fourrés et légèrement brisés. Ces piliers déterminent la voûte d'arêtes située sous la tour. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_036]



070. Saint-Pair-sur-Mer. Croquis du pilier sud-ouest de la tour. Ce pilier se présente ainsi: à l'est, à l'ouest et au sud, un pilastre forme saillie. Au nord, un pilastre cantonné de deux colonnes engagées s'appuie sur un dosseret. Moulurée en forme de bandeau chanfreiné, l'imposte surmontant le pilier forme le tailloir des chapiteaux des deux colonnes. La corbeille des chapiteaux est sculptée, avec une base carrée surmontée d'un chanfrein. Le pilier repose sur un socle carré plus large aux arêtes chanfreinées. Croquis de Marie Lebert.



071. Saint-Pair-sur-Mer. Détail du pilier nord de la tour. S'appuyant sur un dosseret, un pilastre cantonné de deux colonnes engagées est surmonté d'une imposte moulurée en forme de bandeau chanfreiné. L'imposte forme aussi le tailloir des chapiteaux. La corbeille des chapiteaux est sculptée de crochets d'angle taillés dans le granit. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_037]



072. Saint-Pair-sur-Mer. Chapiteau roman sculpté. Sous la tour, l'un des chapiteaux du pilier nord-ouest présente une corbeille sculptée, fruste et en bas relief, taillée dans le granit. Un buste d'homme est présent à l'angle, avec une grosse tête. Son bras droit est levé alors que son bras gauche est replié sur sa poitrine. Une branche de chêne est visible sur la droite. Photo d'Alain Dermigny.

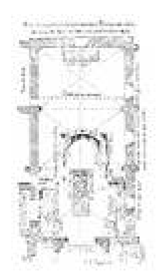
[Alain_038]



073. Saint-Pair-sur-Mer. Chapiteau roman sculpté. Sous la tour, un autre chapiteau de granit est sculpté d'un crochet d'angle en faible relief. Les corbeilles des chapiteaux des piliers nord-ouest, nord-est et sud-est sont toutes ornées de crochets d'angle de ce type. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_039]



074. Saint-Pair-sur-Mer. Le sarcophage de Saint Pair. Un autel en pierre datant du dix-neuvième siècle recouvre le sarcophage en calcaire coquiller de Saint Pair. Saint Pair (482-565) fonda avec Saint Scubilion un oratoire dont les fondations sont présentes sous le chœur de l'église actuelle. Il donna aussi son nom au village connu auparavant sous le vocable romain de Scessiacus (Scissy). Les sarcophages de Saint Pair et Saint Scubilion furent retrouvés en 1875, à l'occasion de fouilles faites par l'abbé F. Baudry. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_040]



075. Saint-Pair-sur-Mer. Le plan de l'oratoire dessiné par l'abbé F. Baudry. En septembre 1875, des fouilles menées par l'abbé F. Baudry dans le chœur de l'église permirent de retrouver une partie des fondations de l'oratoire du sixième siècle ainsi que plusieurs sarcophages. On retrouva les sarcophages en calcaire coquiller de Saint Pair et de Saint Scubilion et, situés à proximité, ceux de Saint Sénier et Saint Aroaste. Le sarcophage de Saint Gaud avait été retrouvé en 1131 en creusant les fondations de la tour romane. Ce plan est inclus dans le livre du chanoine Pigeon intitulé Vie des saints du diocèse de Coutances et d'Avranches, et publié à Avranches en 1888.



076. Saint-Pair-sur-Mer. Les fondations de l'oratoire. Dans la seconde travée du chœur actuel, la double ligne de dallages noirs encadrant une rangée de dallages clairs recouvre de manière très précise les fondations de l'ancien oratoire. Ces fondations forment une abside semi-circulaire prolongée par des murs latéraux se perdant ensuite dans la construction romane. Fortunat (530-600), évêque de Poitiers, affirme dans sa Vie de Saint Pair que les cellules des premiers moines furent bâties au bord de la mer. Les moines vinrent ensuite s'établir sur les bords de la rivière de la Saigue, à l'emplacement de l'église actuelle, en attirant dans leur voisinage une population qui se fixa autour de l'oratoire. Au premier plan, une pierre tombale blanche indique l'endroit où était enterré le sarcophage de Saint Pair. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_042]



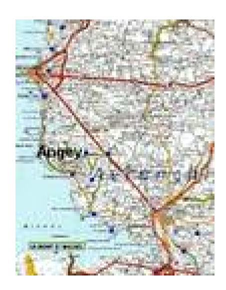
077. Saint-Pair-sur-Mer. La châsse de Saint Gaud, sise sur l'autel recouvrant son sarcophage en calcaire coquiller. Saint Gaud (400-491) dispose de sa propre chapelle, construite au dix-neuvième siècle dans le mur nord du chœur, l'église étant un lieu de pèlerinage voué au culte de Saint Gaud. Deuxième évêque d'Evreux, il se serait démis de ses fonctions après quarante ans d'épiscopat pour venir se retirer dans la solitude de Saint-Pair. Le sarcophage de Saint Gaud fut retrouvé en 1131 en creusant les fondations de la tour romane. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_041]



078. Saint-Pair-sur-Mer. La châsse de Saint Gaud. Dans cette photo de 2009, des fleurs accompagnent les ex-voto. Photo de Claude Rayon. [Claude_21]



079. Saint-Pair-sur-Mer. Les fonts baptismaux. Photo de Claude Rayon. [Claude_24]



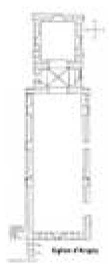
080. Angey. Emplacement. Le village d'Angey est situé à deux kilomètres et demi à l’ouest de la bourgade de Sartilly. La paroisse d’Angey est rattachée à celle de Sartilly depuis 1914. L'église d'Angey n’est utilisée qu’en de rares occasions pour des mariages et des enterrements.



081. Angey. L'église et son cimetière. Le saint patron de l’église est Saint Samson et le second saint est Saint Jean-Baptiste. La paroisse d’Angey appartenait au doyenné de Genêts et à l'archidiachoné d'Avranches. En 1162, l’église d’Angey et ses dépendances furent données à l’abbaye de la Lucerne par Guillaume de Saint-Jean. L’église avait donc l’abbé de la Lucerne pour seigneur patron. Photo de Marie Lebert. [Marie_12]



082. Angey. L'église, avec son chœur roman. La base de la tour pourrait être romane elle aussi, à une période plus tardive, puisque l'appareil des maçonneries est légèrement différent de celui du chœur. Photo de Claude Rayon. [Claude_25]



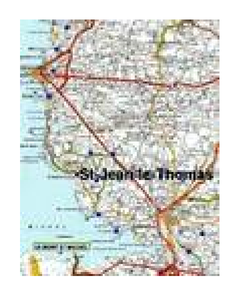
083. Angey. Le plan de l'église. Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté d’ouest en est comprend une longue nef prolongée par un chœur d’une travée. Ce vaisseau a une longueur extérieure totale de 26,85 mètres et une largeur extérieure de 7,5 mètres. Située dans l’axe du vaisseau, la tour s’élève entre chœur et nef. Plan de Marie Lebert.



084. Angey. Le chœur à chevet plat, avec un clocher en bâtière situé entre chœur et nef. Photo de Claude Rayon. [Claude_26]



085. Angey. Les fonts baptismaux, qui dateraient du quatorzième siècle, sont ornés d'une sculpture en bas relief représentant des arcatures trilobées. La corde ornant la base sur toute sa longueur symboliserait la communauté religieuse. Photo de Claude Rayon. [Claude_27]



086. Saint-Jean-le-Thomas. Emplacement. Le bourg de Saint-Jean-le-Thomas se trouve sur la route côtière, à douze kilomètres au sud de Granville et neuf kilomètres au nord d'Avranches. Saint-Jean-le-Thomas était traversé par deux chemins montois, le premier venant de Saint-Pair-sur-Mer et le deuxième venant de Coutances. De plus, un autre chemin reliant Saint-Pair au Mont Saint-Michel, cette fois par les grèves, traversait les dunes non loin de là.



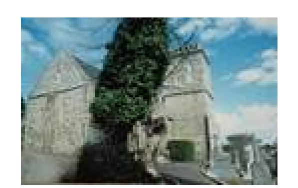
087. Saint-Jean-le-Thomas. L'église est placée sous le vocable de Saint Jean-Baptiste. La paroisse de Saint-Jean-le-Thomas appartenait au doyenné de Genêts et à l'archidiachoné d'Avranches. En 917, Guillaume Longue-Epée, second duc de Normandie, donna à l'abbaye du Mont Saint-Michel le village de Saint-Jean-au-bout-de-la-mer avec son église, son moulin, ses vignes et ses prés. Au onzième siècle, le duc Robert Ier donna de nouveau au Mont la seigneurie de Saint-Jean et ses dépendances. En 1162, le seigneur du lieu, Guillaume de Saint-Jean, second fondateur de l'abbaye de la Lucerne, donna à l'abbaye l'église de Saint-Jean-le-Thomas avec ses dépendances, et de nombreuses propriétés aux alentours et en Angleterre. Au quinzième siècle, l'église était toujours la propriété de l'abbaye de la Lucerne, et l'abbé de la Lucerne était donc son seigneur patron. Photo de Claude Rayon. [Claude_28]



088. Saint-Jean-le-Thomas. L'église. Sa nef romane daterait du onzième siècle et du début du douzième siècle. Son chœur pré-roman à chevet plat daterait du dixième siècle. Le portail roman percé dans le mur sud de la nef est précédé d'un large porche datant du quinzième siècle. Carrée et massive, la tour est elle aussi accolée au mur sud de la nef, avec deux étages surmontés d'une balustrade ajourée. Construite en 1895 pour remplacer une tour vétuste, elle fut édifiée en granit des carrières de Saint-James. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_043]



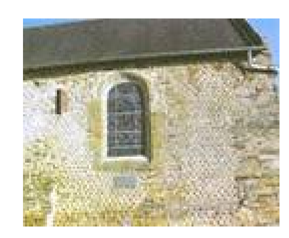
089. Saint-Jean-le-Thomas. Le plan de l'église. Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté d'ouest en est comprend une longue nef suivie d'un chœur à chevet plat. Ce vaisseau a une longueur extérieure de 31,2 mètres et une largeur extérieure de 8,1 mètres. On entre dans l'église par un portail situé dans le mur sud de la nef et précédé d'un porche. Accolée à la partie orientale de la nef, la tour s'élève au sud du vaisseau. Plan de Marie Lebert.



090. Saint-Jean-le-Thomas. La façade occidentale et la tour. Le mur de façade est surmonté d'un léger glacis recouvert de plaquettes de schiste, en arrière duquel s'élève le mur pignon. La partie médiane est occupée par un contrefort plat se terminant par un glacis à la base du pignon. Les deux petites baies romanes situées de part et d'autre du contrefort furent réouvertes en 1973, lors de la restauration du chœur de l'église. La tour, massive, fut reconstruite en 1895. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_044]



091. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman et son mur sud. Ce chœur offre des similitudes avec l'église Notre-Dame-sous-Terre, présente dans les entrailles du Mont Saint-Michel et construite par les Bénédictins peu après leur installation au Mont en 966. Dans les deux édifices, les arcs des baies sont formés de claveaux de briques et l'appareil des murs est fait de petits blocs de granit assez réguliers séparés par d'épais joints de mortier. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_045]



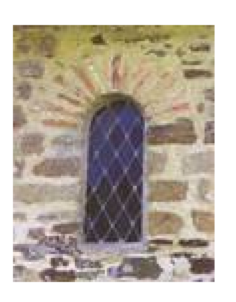
092. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman. A gauche de la grande baie centrale, une petite baie romane est bien visible, avec son arc et ses piédroits de granit. Photo de Claude Rayon [Claude_31]



093. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman et son mur nord. Haut situées, les petites baies pré-romanes sont surmontées de claveaux de briques. La grande baie en plein-cintre à l'arcade trilobée fut percée en 1895, au moment de la reconstruction de la tour. Les petites baies pré-romanes furent découvertes et réouvertes en 1965, lors de la restauration du chœur en 1965 sous la direction de Yves-Marie Froidevaux, architecte en chef des monuments historiques. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_046]



094. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman et son mur nord. L'appareil des maçonneries est fait de moellons de granit assez réguliers pris dans d'épais joints de mortier. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_047]



095. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman. Le cintre de cette petite baie pré-romane est fait de claveaux de brique. On retrouve les mêmes baies dans l'église Notre-Dame-sous-Terre, située dans les entrailles du Mont Saint-Michel et datant de la même époque. Photo de Claude Rayon. [Claude_30]



096. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman (intérieur) et son mur nord. L'appareil de granit des murs et les claveaux de briques des baies sont également visibles à l'intérieur, suite à la restauration du chœur en 1965 sous la direction d'Yves-Marie Froideveaux, architecte en chef des monuments historiques. Les cinq petites baies aux claveaux de briques - trois au nord et deux au sud - furent retrouvées et réouvertes à cette date. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_048]



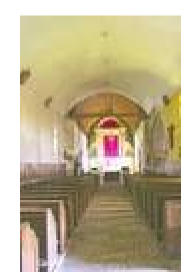
097. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman (intérieur). Les deux grandes baies en plein-cintre visibles de part et d'autre du chœur furent ajoutées en 1895, lors de la reconstruction de la tour. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_049]



098. Saint-Jean-le-Thomas. Le chœur pré-roman (intérieur). La voûte en berceau de bois fut ajoutée en 1965 et terminée en 1973. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_050]



099. Saint-Jean-le-Thomas. La nef romane (intérieur). Cette nef daterait du onzième siècle et du début du douzième siècle. Dans le mur occidental, situé au fond, les deux baies romanes furent réouvertes en 1973 après avoir été retrouvées sous l'enduit. La baie supérieure, une baie médiane située dans le mur pignon, fut murée à la même date, mais ses piédroits de granit restent bien visibles. La voûte en berceau de la nef est en plâtre, et le sol est recouvert de larges dalles de granit. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_051]



100. Saint-Jean-le-Thomas. La nef romane (intérieur). Une autre vue, cette fois en direction du chœur. Photo de Claude Rayon. [Claude_32]



101. Saint-Jean-le-Thomas. La nef romane (intérieur). Des peintures murales romanes sont présentes sur le mur sud de la nef, chose d'autant plus intéressante que les décors peints sont quasi-inexistants dans la région. L'existence de décors peints aussi anciens, qui dateraient du douzième siècle, était ignorée jusqu'en 1974, date de la réfection des enduits intérieurs de la nef. Des taches de couleur attirèrent l'attention de l'abbé Porée, curé de l'église, qui fit intervenir les fresquistes des Beaux-Arts. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_052]



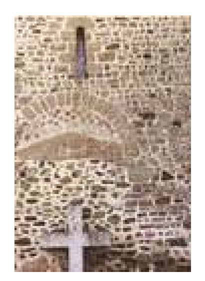
102. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. Dans la partie dégagée en décembre 1974, trois tableaux se succèdent: le combat d'un homme contre un ange, situé sur le tympan du portail muré, puis une lutte entre deux personnages et enfin une scène champêtre. Ces tableaux sont surmontés de frises. Ces décors peints pourraient être l'œuvre de pèlerins du Mont Saint-Michel, l'église étant située sur une voie montoise. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_053]



103. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. Sur le tympan du portail muré, le combat d'un homme contre un ange, «un combat qui pourrait être celui de Jacob contre l'ange envoyé de Dieu, ou Dieu lui-même manifesté sous une forme visible», selon l'abbé Porée, curé de l'église au moment de la découverte de ces peintures murales en 1974. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_054]



104. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. La même scène, toujours sur le tympan du portail muré, prise avec un angle légèrement différent et montrant aussi les deux frises de rinceaux la surplombant. Photo de Claude Rayon. [Claude_33]



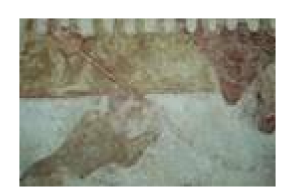
105. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. Le même tympan du portail muré tel qu'on le voit à l'extérieur. Il est surplombé d'une petite baie romane au cintre et aux piédroits de granit. Photo de Claude Rayon. [Claude_29]



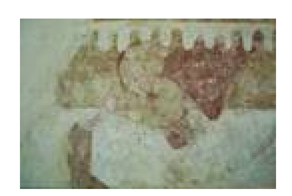
106. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. Dans cette scène champêtre, avec épis de blé visibles à gauche, un personnage portant une grande cape tient une outre et verse du vin dans un coupe que lui présente un autre personnage. A droite, un troisième personnage muni d'un instrument aratoire est en partie effacé. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_055]



107. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. Le troisième tableau, dont la plus grande partie a disparu, représente la lutte entre un personnage à cape dont la tête est surmontée d'une auréole et un autre personnage recouvert d'une armure qui semble être à terre. Il pourrait s'agir de la lutte de Saint Michel contre le Démon, selon l'abbé Porée, curé de l'église au moment de la découverte de ces peintures murales en 1974. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_056]



108. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. Situé entre la scène champêtre et la scène de lutte, ce détail montre que le décor est peint à même l'enduit à la chaux, ce qui explique le fond clair. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_057]



109. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. Cette vue partielle de la scène de lutte montre que tous les contours sont dessinés en peinture ocre. Les surfaces intérieures sont peintes en ocre et en chamois. Seules ces deux couleurs sont utilisées, directement sur l'enduit à la chaux. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_058]



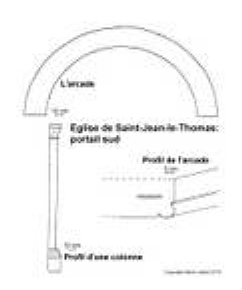
110. Saint-Jean-le-Thomas. Les peintures murales romanes, dans le mur sud de la nef. Les tableaux sont surmontés de frises de rinceaux terminées par des feuillages. Les rinceaux courent entre deux bandes horizontales, qui sont de couleur ocre le long des rinceaux et de couleur chamois les long des bandes ocre, avec une rangée de points blancs à la charnière des deux couleurs. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_059]



111. Saint-Jean-le-Thomas. Le portail roman et son porche, dans la mur sud de la nef. Comme souvent dans la région, ce portail est précédé d'un porche plus récent – celui-ci est du quinzième siècle - permettant d'accueillir pèlerins et paroissiens sur ses deux bancs de pierre, et de les abriter des vents d'ouest venus de la mer et des averses. Photo de Claude Rayon. [Claude_54]



112. Saint-Jean-le-Thomas. Le portail roman, dans le mur sud de la nef. L'arcade en plein-cintre du portail est formée d'une voussure ornée d'une simple moulure torique. La voussure repose sur deux colonnettes très engagées qui prolongent le tore et qui ont sensiblement le même diamètre que celui-ci. Les colonnettes sont surmontées de chapiteaux à tailloir carré dont la corbeille est sculptée de petits crochets d'angle à peine visibles. La base carrée est surmontée d'un double tore. Photo de Claude Rayon. [Claude_55]



113. Saint-Jean-le-Thomas. Croquis du portail roman, dans la mur sud de la nef. Croquis de Marie Lebert.



114. Saint-Jean-le-Thomas. Le porche. La voûte de pierre du porche du quinzième siècle est un appareil irrégulier fait de plaquettes de schiste prises dans un épais mortier. L'arc en plein cintre du portail roman est orné d'un tore. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_060]



115. Saint-Jean-le-Thomas. La Vierge et l'Enfant. Située sous le porche du quinzième siècle, cette statue de pierre surplombe le portail roman du mur sud de la nef. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_061]



116. Dragey. Emplacement. Le village de Dragey est situé sur l'actuelle route côtière reliant Granville au nord à Avranches au sud, à vingt kilomètres de Granville et treize kilomètres d'Avranches. Dragey était traversé par de trois chemins montois, le premier venant de Saint-Pair-sur-Mer, le deuxième venant de Coutances et le troisième venant de Saint-Lô. De plus, le chemin des grèves partant de Saint-Pair traversait les dunes de Dragey avant d'arriver au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins.



117. Dragey. Panorama. Sur la butte, au pied de l'église, les silhouettes du Mont et de Tombelaine émergent de la brume. Pour les pèlerins, cette vue marquait l'annonce de la fin d'une longue quête. L'église de Dragey fut donnée au Mont Saint-Michel au onzième siècle par Robert, duc de Normandie. Dragey et son église faisaient partie des dépendances de Saint-Jean-au-bout-de-la-mer, devenu Saint-Jean-le-Thomas. Photo de Claude Rayon. [Claude_34]



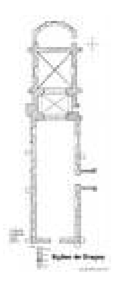
118. Dragey. L'église, bâtie sur un promontoire, est isolée avec son presbytère à un kilomètre environ du village. Elle est placée sous le vocable de Saint Médard, et le second saint est Saint Eloi. La paroisse de Dragey appartenait au doyenné de Genêts et à l'archidiachoné d'Avranches. La nef romane date du onzième ou douzième siècle, alors que la tour et le chœur datent du treizième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_062]



119. Dragey. L'église n'est pas située dans le bourg, contrairement aux autres églises de la région. Visible de loin en pleine mer, sa tour servait de point de repère aux navigateurs. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_063]



120. Dragey. L’église est formée d’un chœur d’une travée suivi d'une nef de trois travées. La tour est située entre chœur et nef. Seule la nef est romane. Le chœur et la tour, plus récents, datent du treizième siècle. Photo de Claude Rayon. [Claude_35]



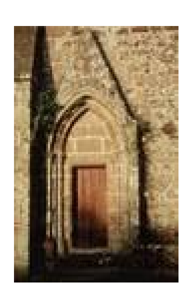
121. Dragey. Le plan de l'église. Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté d’ouest en est comprend une nef de trois travées suivie d'un chœur d’une travée. Ce vaisseau a une longueur extérieure totale de 40,8 mètres et une largeur extérieure totale de 9,1 mètres. La tour, située entre chœur et nef, s’élève dans l’axe du vaisseau. Plan de Marie Lebert.



122. Dragey. La façade occidentale. L'appareil irrégulier des maçonneries est fait de schiste et de granit, matériaux locaux. Sis à chaque extrémité de la façade, deux épais contreforts sont terminés par un glacis. La grande baie géminée à l’arc légèrement brisé date du treizième siècle. Elle fut débouchée et restaurée en 1860. A la même date, le portail d'origine fut remplacé par un portail sans caractère. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_064]



123. Dragey. Le mur sud de la nef. Sa porte, romane, est précédée d’un porche datant du seizième siècle et réouvert en 1969. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_065]



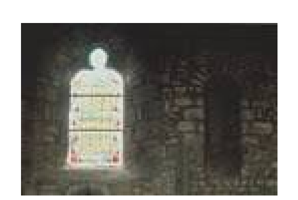
124. Dragey. La base de la tour est percée d'une porte à l’arc brisé datant du treizième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_066]



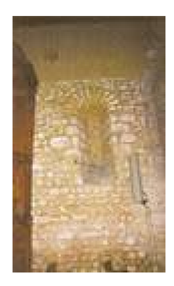
125. Dragey. Le mur nord de la nef (intérieur). L’enduit intérieur des murs latéraux fut gratté par les habitants du village pour mettre à jour l’appareil en arêtes de poisson (opus spicatum), sous l'égide de l’abbé Pierre Danguy, curé de Dragey entre 1954 et 1974. Caractéristique des édifices du onzième siècle et du début du douzième siècle, l'opus spicatum alterne avec des rangées de plaquettes de schiste disposées à l’horizontale. La longue baie à fort ébrasement date du treizième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_067]



126. Dragey. Le mur nord de la nef (intérieur). Mené par les habitants du village, le patient travail consistant à gratter l'enduit a permis de mettre en valeur l'appareil en arêtes de poisson, signe de l'ancienneté de l'église. L'enduit intérieur ne recouvre plus que le dernier quart supérieur des murs. Photo de Claude Rayon. [Claude_37]



127. Dragey. Le mur nord de la nef (intérieur). La grande baie trilobée date du treizième siècle. Une baie romane bouchée, à fort ébrasement, est présente sur la droite, avec une arcade formée d’une rangée de petits claveaux de granit. Cette baie romane est le seul vestige des ouvertures primitives. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_068]



128. Dragey. Le mur nord de la nef (intérieur). Seul vestige des ouvertures primitives, la baie romane bouchée est à fort ébrasement, avec une arcade formée d’une rangée de petits claveaux de granit. Photo de Claude Rayon. [Claude_36]



129. Dragey. Le chœur de l’église. Les baies du chœur, qu'on devine à droite et à gauche, furent agrandies au quinzième siècle. Le chœur était auparavant très sombre. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_069]



130. Dragey. L'ancienne cuve baptismale supporte un bénitier fleurdelysé. Photo de Claude Rayon. [Claude_38]



131. Dragey. Le vitrail d'une des deux grandes baies géminées percées dans le mur sud de la nef. Il s'agit d'un ex-voto relatant l'une des nombreuses noyades ayant endeuillé les lieux. Le 5 mai 1921, Harry Iselin, fils d'une famille de propriétaires terriens de la région, se noya avec un ami américain au retour d'une traversée de la baie du Mont Saint-Michel. Photo de Claude Rayon. [Claude_39]



132. Dragey. Détail du vitrail. En haut, le Mont Saint-Michel et, plus bas, une vue partielle de l'archange Saint Michel. Cette grande baie géminée à l'arcade trilobée remplaça en 1860 une ouverture rectangulaire elle-même percée en 1790 à l'endroit des petites baies romanes. C'est également le cas pour les autres grandes baies géminées. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_070]



133. Genêts. Emplacement. La bourgade de Genêts est situé sur l'actuelle route côtière reliant Granville à Avranches, à dix kilomètres au nord d'Avranches. La bourgade se trouve face au Mont Saint-Michel, à quatre kilomètres environ du rocher du Mont. Empruntées par les pèlerins pour se rendre au Mont Saint-Michel, des voies montoises partaient de Saint-Pair-sur-Mer, Coutances, Saint-Lô et Caen pour aboutir à Genêts avant la traversée des grèves pour arriver au Mont. De plus, le chemin des grèves reliant Saint-Pair au Mont passait au Bec d'Andaine, près de Genêts.



134. Genêts. Le bourg et son église. La tour de l'église - avec son toit en bâtière, sa balustrade et ses gargouilles - émerge au-dessus des toits du village. Genêts est une localité très ancienne, qui était le port d'Avranches, capitale de la région, avant son pillage par les pirates normands au neuvième siècle. La baronnie de Genêts fut donnée en 1022 à l'abbaye du Mont Saint-Michel par Richard II, duc de Normandie, ainsi que les baronnies de Saint-Pair et d'Ardevon. Port de marée, centre d'une baronnie et d'un doyenné, Genêts devint une localité importante sous les premiers ducs normands. Au début du quatorzième siècle, la population s'élevait à près de trois mille âmes. L'église, qui disposait d'un clergé conséquent, comptait sept chapelles autour d'elle. Ce fut la péride la plus florissante. Lors de la guerre de Cent Ans, Genêts fut pillé, rançonné et brûlé par les Anglais dès 1356. Lors des guerres de religion, Genêts fut de nouveau pillé en 1562 par les troupes du protestant Montgommery. Pendant la Révolution

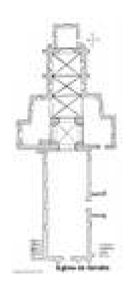
française, Genêts perdit sa sénéchaussée, sa sergenterie, son doyenné, ses foires et ses marchés, et ne fut plus qu’une simple commune rurale. Le titre de chef-lieu de canton fut donné à Sartilly. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_083]



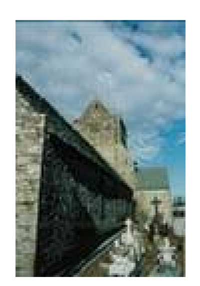
135. Genêts. L'église, de belle facture, est l'œuvre de Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel entre 1154 et 1186, qui la bâtit à l'emplacement d'une église plus ancienne devenue vétuste. L'église romane fut consacrée en 1157 par Herbert, évêque d’Avranches, accompagné de Roger, abbé du Bec-Hellouin. L'église et le cimetière de Genêts furent classés monuments historiques en 1959. Photo de Claude Rayon. [Claude_40]



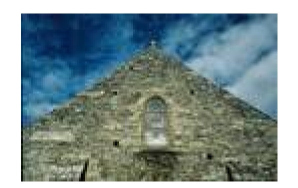
136. Genêts. L’église est formé d’une large nef, d’un transept à bras saillants et d’un chœur de trois travées à chevet plat. Une tour massive surmontée d’un toit en bâtière s’élève à la croisée du transept. Les éléments romans sont la croisée du transept, une partie des croisillons et la tour aux deux-tiers de sa hauteur. Le porche précédant le portail sud de la nef date du seizième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_071]



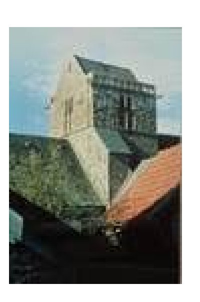
137. Genêts. Le plan de l'église. Régulièrement orientée d’ouest en est, l'église comprend une large nef, un transept à bras saillants et un chœur de trois travées à chevet plat. La longueur totale extérieure est de 53,7 mètres et la largeur extérieure de la nef de 10,8 mètres. La première travée du chœur ouvre au nord et au sud sur deux chapelles à chevet plat qui ouvrent elles-mêmes sur les croisillons du transept. Plan de Marie Lebert.



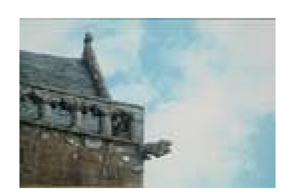
138. Genêts. Le mur nord. La tour est romane aux deux-tiers de sa hauteur. Sa partie supérieure fut édifiée au début du seizième siècle. La nef fut entièrement remaniée au milieu du dix-huitième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_072]



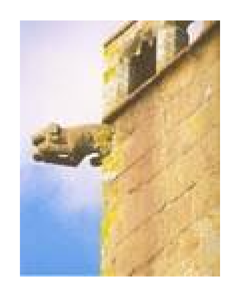
139. Genêts. Le transept roman, avec son bras nord et son mur pignon. L'appareil irrégulier des maçonneries est fait de moellons de schiste et de granit. Le schiste est la pierre locale. Quant au granit, il provient sans doute du massif granitique d’Avranches affleurant à quelques kilomètres au sud-est. Le mur pignon est percé d’une grande baie en plein-cintre. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_073]



140. Genêts. La tour, de vastes proportions, est implantée à la croisée du transept et comprend deux étages. Elle est romane aux deux-tiers de sa hauteur, avec des blocs de granit de taille moyenne, alors que la partie supérieure date du début du seizième siècle, avec des blocs de granit beaucoup plus gros. L'étage inférieur est aveugle. L'étage supérieur est ouvert au nord, au sud et à l'ouest par des baies géminées romanes murées. Ces baies géminées sont prolongées par des baies gothiques trilobées et munies d'abat-sons, ajoutées au début du seizième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_074]



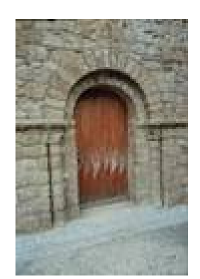
141. Genêts. La tour est surmontée d'un toit en bâtière dont le départ est caché au nord et au sud par une balustrade ajourée, dont les angles sont ornés de gargouilles gothiques en forme de chiens, loups et animaux fantastiques. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_075]



142. Genêts. Une gargouille gothique ornant un autre angle de la balustrade cachant le départ du toit en batière de la tour. Photo de Claude Rayon. [Claude_41]



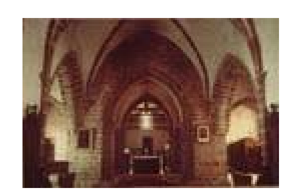
143. Genêts. Une gargouille gothique ornant l'un des angles de la balustrade cachant le départ du toit en batière de la tour. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_076]



144. Genêts. La porte du bras sud du transept. Lourd et très simple, le portail date du onzième siècle, avec des voussures en plein-cintre sans aucune mouluration et d'épaisses colonnettes. Il appartient sans doute à l'édifice antérieur à l'église romane consacrée en 1157. L'arcade en plein-cintre est formée de deux épaisses voussures non moulurées. La voussure extérieure repose sur deux épaisses colonnettes engagées surmontées d'un tailloir carré et chanfreiné, qui se poursuit en un bandeau chanfreiné sur le nu du mur. La corbeille des chapiteaux est sculptée de gros crochets d'angle peu visibles. Le niveau du sol extérieur arrive à la base du fût des colonnettes. Dans le sol subsiste une base carrée surmontée d'un double tore. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_077]



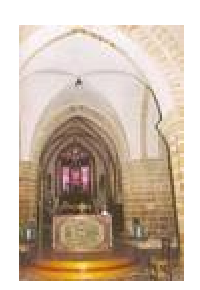
145. Genêts. Croquis de la porte du bras sud du transept. Croquis de Marie Lebert.



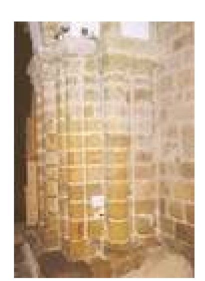
146. Genêts. La croisée du transept romane est délimitée par quatre puissants piliers de section carrée. Isolés à l'est, ces piliers sont reliés aux bras du transept et à la nef à l'ouest. Ils reçoivent quatre arcs légèrement brisés, très épais et fourrés. Ces arcs délimitent la voûte d'arêtes qui surplombe la croisée du transept. La première travée du chœur ouvre au nord et au sud sur deux chapelles à chevet plat qui ouvrent elles-mêmes sur les croisillons du transept. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_078]



147. Genêts. La croisée du transept romane. Les piliers reçoivent quatre arcs légèrement brisés, très épais et fourrés, qui délimitent la voûte d'arêtes surplombant la croisée du transept. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_079]



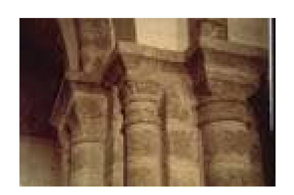
148. Genêts. La croisée du transept romane. Les quatre piliers sont parfaitement symétriques, avec deux côtés présentant une surface plane sans aucune mouluration et deux autres côtés présentant deux colonnes jumelles engagées sur dosseret et recevant les arcs brisés. Dans l'un des angles de chaque pilier, une colonne engagée reçoit la retombée d'une des arêtes de la voûte. Chaque pilier est surmonté d'une large imposte moulurée en forme de bandeau chanfreiné. Photo de Claude Rayon. [Claude_46]



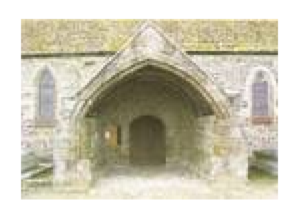
149. Genêts. La croisée du transept romane. Un des piliers supportant la tour. Deux de ses côtés présentent une surface plane sans aucune mouluration. Sur les deux autres côtés, les arcs sont reçus par deux colonnes jumelles engagées sur dosseret. A l'un des angles, une colonne engagée reçoit la retombée d'une des arêtes de la voûte. La corbeille des chapiteaux, sculptée, est surmontée d'un épais tailloir carré. Les bases carrées sont surmontées d'un double tore. Le pilier repose lui-même sur une base carrée plus large. Les trois autres piliers sont parfaitement symétriques à celui-ci. Photo de Claude Rayon. [Claude_45]



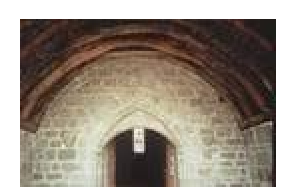
150. Genêts. Croquis du pilier sud-est de la croisée du transept. Ce pilier est surmonté d’une imposte moulurée en forme de bandeau chanfreiné. Les côtés est et sud du pilier présentent une surface plane sans aucune mouluration. Au nord et à l’ouest, les arcs sont reçus par deux colonnes jumelles engagées sur dosseret. A l’angle nord-ouest, une colonne engagée reçoit la retombée d’une des arêtes de la voûte. La corbeille des chapiteaux, sculptée, est surmontée d’un épais tailloir carré. Les bases carrées sont surmontées d’un double tore. Le pilier repose lui-même sur une base carrée plus large. Croquis de Marie Lebert.



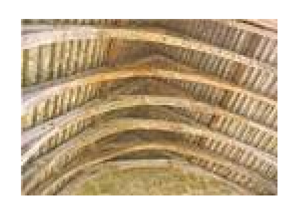
151. Genêts. Détail du pilier nord-ouest de la croisée du transept. Les corbeilles, sculptées en bas relief, sont ornées de motifs végétaux tels que feuilles de marronnier, feuilles de chêne avec glands et feuilles de vigne. D’autres corbeilles sont sculptées de grappes de raisin, de motifs animaux, par exemple des lièvres en train de courir, ou de motifs géométriques, par exemple des arceaux et bourrelets saillants. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_080]



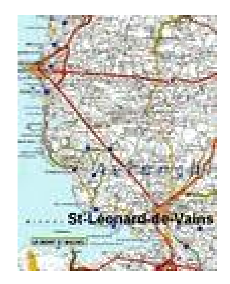
152. Genêts. Le porche. Ce vaste porche du seizième siècle précède la porte sud de la nef, qui date elle-même du treizième siècle. Il permet d'accueillir pèlerins et paroissiens sur ses deux bancs de pierre, et de les abriter des vents d'ouest venus de la mer ou des averses fréquentes. Photo de Claude Rayon. [Claude_44]



153. Genêts. Le porche du seizième siècle est surmonté d’une charpente en bois, en carène renversée et entièrement chevillée, ajoutée au dix-huitième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_082]



154. Genêts. Le porche. Détail de la carène renversée et entièrement chevillée ajoutée au dix-huitième siècle. Photo de Claude Rayon. [Claude_42]



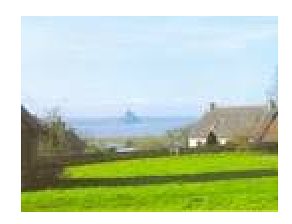
155. Saint-Léonard-de-Vains. Emplacement. Le village de Saint-Léonard-de-Vains est situé à l’extrémité du cap du Grouin du Sud, à deux kilomètres et demi du bourg de Vains et sept kilomètres de la ville d'Avranches. L’église prieurale domine la baie du Mont Saint-Michel et le rocher de Tombelaine. Saint-Léonard-de-Vains était le point d'arrivée de la voie montoise venant de Caen, avant la traversée vers le Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins. L'église étant devenue une propriété privée depuis la Révolution française, ce village est désormais rattaché à la paroisse de Vains.



156. Saint-Léonard-de-Vains. Panorama hivernal. Le village et son prieuré roman sous la neige, à la fin de l'hiver. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_084]



157. Saint-Léonard-de-Vains. Panorama hivernal. Le village et son prieuré roman, vus d'un peu plus près, à la fin de l'hiver. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_085]



158. Saint-Léonard-de-Vains. Panorama printanier pris dans l'enceinte du prieuré. Depuis le prieuré, la baie du Mont s'ouvre aux pèlerins et autres voyageurs. Saint-Léonard est une bourgade très ancienne. Le saint du même nom y vécut au sixième siècle avant d'être élu huitième évêque d'Avranches en 578. La bourgade connut les invasions normandes au neuvième siècle. Après la conquête normande, elle entra dans le domaine ducal et fut fieffée aux seigneurs de Vains. En 1087, peu de temps avant sa mort, Guillaume le Conquérant la donna à l'abbaye Saint-Etienne de Caen. En 1158, Henri II confirma cette donation qui comprenait un manoir, des terres labourables et des vignes, ainsi que des salines avec le droit de pêche et de varech. Photo de Claude Rayon. [Claude_47]



159. Saint-Léonard-de-Vains. Panorama printanier pris dans l'enceinte du prieuré. Le prieuré était un prieuré simple, c'est-à-dire un petit monastère où quelques religieux détachés des grandes abbayes vivaient sous la direction d'un prieur, mais sans charge d'âmes. L'église prieurale fut la propriété de l'abbaye Saint-Etienne de Caen jusqu'à la Révolution française. Photo de Claude Rayon. [Claude_50]



160. Saint-Léonard-de-Vains. Le prieuré fut vendu en 1793, pendant la Révolution française, et l'acquéreur transforma l'église en bâtiment de ferme. Dans un article de la revue Le Pays de Granville de décembre 1976, Jean Bindet relate que, «après la nationalisation des biens du clergé en novembre 1789 et la vente des biens nationaux à partir de 1791, le prieuré et le colombier furent laissés à l'abandon et leurs ruines, avec l'église qui n'avait pas trop souffert, furent cédées en 1793 pour la somme de 200 francs en assignats... L'acquéreur, voulant tirer parti de son achat, résolut de transformer l'église en bâtiment de ferme. Le chœur de la vénérable église devint une cuisine avec une cheminée aménagée au chevet de l'abside; la nef devint une grange et une étable; la tour elle-même fut utilisée: la base comme cellier, et l'étage fut divisé en chambre et en grenier et surmonté d'une cheminée.» Le prieuré resta longtemps une ferme, comme l'atteste la vache à la barrière. Photo ancienne numérisée par Claude Rayon. [Claude_48]



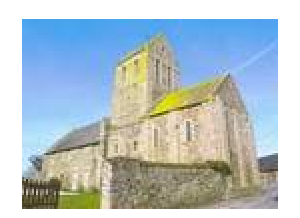
161. Saint-Léonard-de-Vains. Le prieuré est toujours une propriété privée à la fin du vingtième siècle, mais il n'est plus une ferme. En collaboration avec les Monuments historiques, le propriétaire a transformé la nef en maison d’habitation, en ouvrant des fenêtres rectangulaires et en aménageant l’intérieur. Mais, en 1985, la tour et le chœur sont encore dans un triste état. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_086]



162. Saint-Léonard-de-Vains. Le prieuré. La nef est devenue une maison d’habitation à la fin du vingtième siècle, ce qui explique les portes et fenêtres rectangulaires. Le bâtiment a toutefois gardé sa forme originale, avec une nef consolidée par des contreforts et un chœur de deux travées à chevet plat. La tour, implantée entre chœur et nef, est surmontée d’un toit en bâtière. En 1985, la tour et le chœur n'ont pas encore été restaurés. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_087]



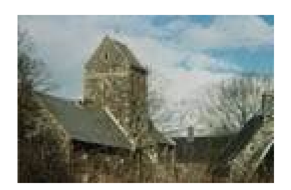
163. Saint-Léonard-de-Vains. Le prieuré. Présent sur cette photo datant des années 1980, l'escalier menant au premier étage de la tour a maintenant disparu, tout comme les baies rectangulaires de la tour et du chœur et la cheminée surplombant le chœur. Photo de Marie Lebert. [Marie_19]



164. Saint-Léonard-de-Vains. Le prieuré. Sur cette photo récente, les grandes baies rectangulaires percées dans le chœur et la tour ont été remplacées par des petites baies d'inspiration romane. L'escalier menant au premier étage de la tour a disparu, tout comme la cheminée surplombant le chœur. L'ensemble est redevenu harmonieux. Photo de Claude Rayon. [Claude_49]



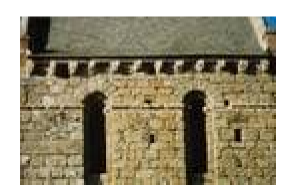
165. Saint-Léonard-de-Vains. Le plan du prieuré. Un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté d’ouest en est comprend une nef suivie d'un chœur de deux travées à chevet plat. Le vaisseau a une longueur extérieure totale de 32,75 mètres et une largeur extérieure totale de 9,65 mètres. La tour, située dans l’axe du vaisseau, est implantée entre chœur et nef. Plan de Marie Lebert.



166. Saint-Léonard-de-Vains. La tour romane date du début du douzième siècle. Située dans le prolongement du chœur, sa base carrée est surmontée de deux étages en léger retrait. Le premier étage devait être aveugle à l’origine, avec des ouvertures postérieures à la Révolution française. Le deuxième étage est percé au nord, à l’est et au sud de deux arcatures jumelles en plein-cintre. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_088]



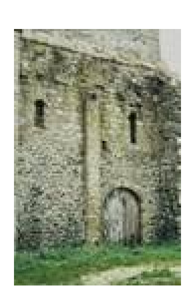
167. Saint-Léonard-de-Vains. La tour romane. L'appareil irrégulier des maçonneries est fait de plaquettes de schiste et de moellons de granit, avec quelques rangées de blocs réguliers en granit. Le toit en bâtière repose au nord et au sud sur une corniche supportée par des modillons. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_089]



168. Saint-Léonard-de-Vains. La tour romane. Sur trois faces – au nord, à l'est et au sud - le deuxième étage est orné de deux arcatures jumelles en plein-cintre dont l'arc double est formé de deux rangées de claveaux de granit. L'arcade repose sur des piédroits sans ornement par le biais d'un tailloir carré se prolongeant sur le mur en un bandeau droit. La corniche est supportée par des modillons sculptés de têtes humaines très frustes ou moulurés en quart-de-rond. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_090]



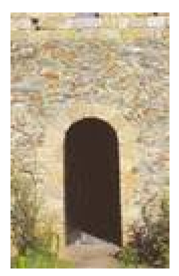
169. Saint-Léonard-de-Vains. La tour romane. Le deuxième étage de la tour et son toit en bâtière. Deux oiseaux font une pause avant l'envol. Photo de Claude Rayon. [Claude_51]



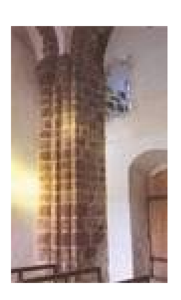
170. Saint-Léonard-de-Vains. La base de la tour romane et son mur nord. Ce mur est consolidé par un contrefort central encadré de deux baies en plein-cintre à l'arc formé d'une rangée de claveaux de granit. Le cintre surbaissé et les piédroits de la porte sont faits de gros blocs de granit. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_091]



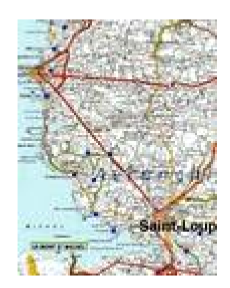
171. Saint-Léonard-de-Vains. La base de la tour romane et son mur nord. Dans sa partie inférieure, le mur est formé d'un appareil en arêtes de poisson (opus spicatum) caractéristique du onzième ou du début du douzième siècle. La partie haute présente un appareil régulier de granit. Une rangée de modillons très abîmés subsiste au-dessus des baies. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_092]



172. Saint-Léonard-de-Vains. La base de la tour romane, avec une porte cintrée aux contours en granit. L'appareil en arêtes de poisson (opus spicatum) des maçonneries est un signe d'ancienneté. Photo de Claude Rayon. [Claude_52]



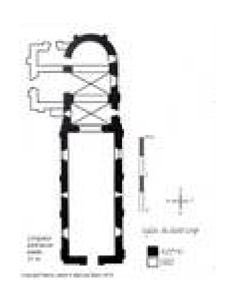
173. Saint-Léonard-de-Vains. La base de la tour romane. A l'intérieur, la tour s'appuie sur de massifs piliers. Photo de Claude Rayon. [Claude_53]



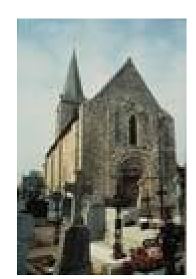
174. Saint-Loup. Emplacement. Le village de Saint-Loup - appelé aussi Saint-Loup-sous-Avranches - est situé au sud-est d'Avranches, à six kilomètres de la ville, dans une région vallonnée à proximité immédiate du massif granitique d'Avranches. Le granit était donc facile d'accès pour la construction de l'église.



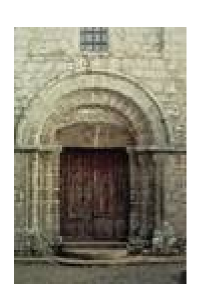
175. Saint-Loup. L'église est le seul édifice entièrement roman ayant subsisté dans la région. Construite par les seigneurs du lieu, l'église fut placée sous le vocable de Saint Loup, et le second saint est Saint Gilles. La paroisse appartenait au doyenné de Tirepied et à l'archidiachoné d'Avranches. La nef comporte trois travées. Ses murs latéraux sont épaulés chacun de quatre contreforts plats. Trois petites baies en plein-cintre sont toujours visibles, deux dans le mur sud et une dans le mur nord. Les autres baies furent percées ou agrandies par la suite. L'église fut classée monument historique en 1921. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_093]



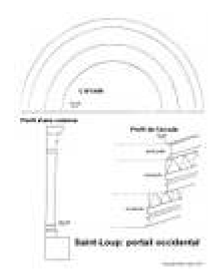
176. Saint-Loup. Le plan de l'église. L'église est formée d'un vaisseau rectangulaire régulièrement orienté d'ouest en est, avec une nef de deux travées suivie d'un chœur de deux travées terminé par une abside semi-circulaire. L'édifice a une longueur extérieure totale de 31 mètres. La largeur extérieure de la nef est de 8,2 mètres. Située dans l'axe du vaisseau, la tour s'élève au-dessus de la première travée du chœur. La chapelle latérale nord jouxtant la seconde travée du chœur fut ajoutée en 1602 par les seigneurs du lieu. Plan de Marie Lebert.



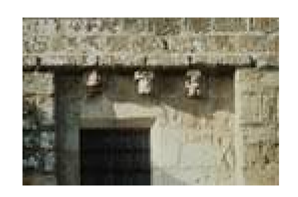
177. Saint-Loup. La façade occidentale romane. Soutenu par deux contreforts, le mur de façade est surmonté d'un léger glacis en arrière duquel s'élève le mur pignon. La baie à l'arc brisé surplombant le portail roman date sans doute du treizième siècle. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_094]



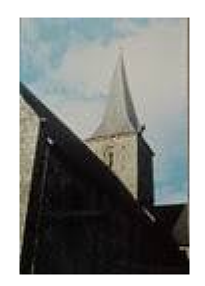
178. Saint-Loup. Le portail occidental roman. Son arcade en plein-cintre est composée de deux voussures surmontées d’une archivolte formée d’un bandeau chanfreiné. Chaque voussure présente les moulurations suivantes: un épais tore d’angle, un listel, un cavet peu profond et un rang de dents-de-scie sculptées en creux et peu marquées. Les voussures sont reçues par quatre colonnettes engagées. Moulurés en quart-de-rond, les tailloirs des chapiteaux se prolongent en un bandeau horizontal le long du mur. Les corbeilles sont ornées de sculptures frustes: crochets d’angle ou têtes d’angle aux traits effacés. Les bases carrées sont ornées d’un tore surmontant un chanfrein sculpté de petites griffes peu visibles. Elles reposent sur un muret de pierre se prolongeant sur toute la longueur de la façade. Formé d’un gros bloc monolithe de granit, le linteau est surmonté de pierres losangées disposées en opus reticulatum. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_095]



179. Saint-Loup. Croquis du portail occidental roman. Croquis de Marie Lebert.



180. Saint-Loup. Le mur sud du chœur. Dans la première travée, la porte sud est encadrée de deux contreforts plats. Entre ces contreforts, au-dessus de la porte, la maçonnerie repose sur une corniche supportée par trois gros modillons sculptés. Le premier modillon représente un être grotesque mettant la main droite à la bouche alors que son bras gauche est replié. Le deuxième modillon représente une tête d’homme. Le troisième modillon représente un homme accroupi, les mains sur les genoux. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_097]



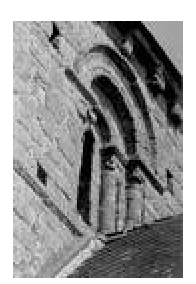
181. Saint-Loup. La tour romane s’élève au-dessus de la première travée du chœur. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_096]



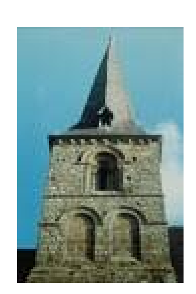
182. Saint-Loup. La tour romane. Ses murs présentent un appareil régulier de granit avec des blocs plus petits que pour le reste de l’église. Le granit provient du massif granitique d’Avranches, situé à proximité immédiate de Saint-Loup. Au premier plan, on voit l’un des contreforts à ressaut de la chapelle latérale nord jouxtant la seconde travée du chœur. Cette chapelle fut ajoutée en 1602 par les seigneurs du lieu. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_098]



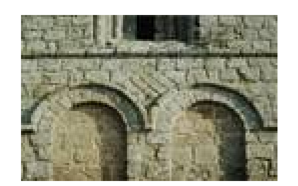
183. Saint-Loup. La tour romane. Cette solide tour carrée est formée de deux étages de même périmètre surmontés d'une flèche. Le premier étage est orné de grandes arcatures aveugles au nord et au sud. Le second étage est percé d'une baie sur chaque face. La séparation des deux étages est soulignée par un bandeau chanfreiné. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_099]



184. Saint-Loup. La tour romane. L'étage supérieur est percé d'une baie sur chaque face. Cette baie est surmontée d'une arcade en plein-cintre formée de deux voussures entourées d'un cordon chanfreiné. Chaque voussure est moulurée d'un épais tore d'angle suivi d'un listel puis d'un large cavet peu profond. De part et d'autre de la baie, les voussures reposent sur quatre colonnettes engagées. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de motifs géométriques - crochets d'angle, demi-cercles - ou de têtes humaines. Ces corbeilles sont surmontées d'un tailloir carré prolongées par un bandeau droit sur le mur. La base carrée des colonnettes est surmontée d'un double tore. Le profil de ces baies est semblable à celui du portail occidental et de la porte sud, avec les mêmes moulurations pour les voussures et des sculptures semblables pour les corbeilles. Photo de Marie Lebert. [Marie_22]



185. Saint-Loup. La tour romane. L'étage inférieur est orné au nord et au sud d'une double arcature aveugle en plein-cintre. Celle-ci est surmontée d'un cordon saillant se prolongeant en un bandeau droit sur le nu du mur se poursuivant ensuite sur les faces est et ouest. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_100]



186. Saint-Loup. La tour romane. A l'étage inférieur, un petit appareil décoratif réticulé (pierres losangées) est présent à l'écoinçon des arcatures jumelles. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_101]



187. Saint-Loup. La tour romane. L'étage supérieur est percé d'une baie similaire sur chaque face. L'arcade en plein-cintre de ces baies est formée de deux voussures entourées d'un cordon chanfreiné et reposant sur quatre colonnettes engagées. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de motifs géométriques tels que crochets d'angle et demi-cercles alors que d'autres corbeilles sont sculptées de têtes humaines. Le profil de ces baies est semblable à celui du portail occidental et de la porte sud, avec les mêmes moulurations pour les voussures et les mêmes sculptures pour les corbeilles des chapiteaux. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_102]



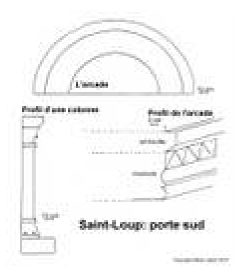
188. Saint-Loup. La tour romane. La corniche repose sur des modillons sculptés de têtes humaines ou moulurés en quart-de-rond. Cette corniche fut en grande partie refaite lors de la reconstruction de la flèche. Octogonale sur une base carrée, cette flèche est pourvue de lucarnes. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_103]



189. Saint-Loup. La tour romane. Détail de la corniche et de ses modillons sculptés de têtes humaines. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_104]



190. Saint-Loup. La porte sud romane, située dans la première travée du chœur. L'arcade en plein-cintre est formée d'une voussure surmontée d'une archivolte constituée par un cordon chanfreiné. La voussure est moulurée d'un épais tore d'angle suivi d'un listel puis d'un large cavet peu profond. Elle repose sur deux colonnettes engagées. Moulurés en quart-de-rond, les tailloirs des chapiteaux surmontent des corbeilles ornées de sculptures représentant des têtes humaines. Photo de Marie Lebert. [Marie_21]



191. Saint-Loup. Croquis de la porte sud romane, située dans la première travée du chœur. Croquis de Marie Lebert.

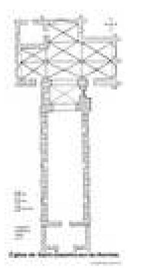


192. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Emplacement. Le village de Saint-Quentin-sur-le-Homme est situé au sud-est d'Avranches, à cinq kilomètres et demi de la ville, dans l'un des plis des côteaux de la Sélune, une rivière coulant vers le sud. Saint-Quentin était situé sur le chemin montois permettant aux pèlerins de Tinchebray, Condé-sur-Noireau, Falaise ou Lisieux de rejoindre le Mont Saint-Michel. La paroisse de Saint-Quentin faisait partie des neuf paroisses rayonnant autour de la cité épiscopale d'Avranches et regroupées dans le doyenné de la Chrétienté, lui-même compris dans l'archidiachoné d'Avranches.



193. Saint-Quentin-sur-le-Homme. L'église est imposante, avec un narthex (vaste porche) rectangulaire sur toute la longueur de la façade. La base de la tour et la nef sont romanes – sans doute de la deuxième moitié du douzième siècle - et présentent des similitudes avec l'église de Saint-Loup. Plusieurs parties datent du treizième siècle: le porche rectangulaire précédant la façade occidentale, les deux étages de la tour, le chœur de trois travées et enfin la chapelle latérale sud du chœur. La chapelle latérale nord fut édifiée plus tard, au quinzième ou seizième

siècle. Dans le mur de la nef, on voit la trace des grandes baies ouvertes au dix-huitième siècle à l'emplacement des petites baies romanes. Les baies actuelles datent de 1951 et leur taille est sans doute proche de celle des baies originales. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_105]



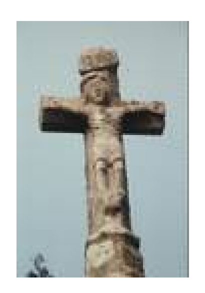
194. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Le plan de l'église. Régulièrement orienté d'ouest en est, l'édifice comporte une nef de trois travées suivie d'un chœur de trois travées à chevet plat, avec une longueur extérieure totale de 47 mètres. La largeur extérieure de la nef est de 9,6 mètres. Au nord et au sud, deux larges chapelles sont accolées aux deux premières travées du chœur et constituent de véritables croisillons. La tour, située dans l'axe du vaisseau, est implantée entre chœur et nef. La façade occidentale est précédée sur toute sa longueur d'un narthex (vaste porche) rectangulaire. Plan de Marie Lebert.



195. Saint-Quentin-sur-le-Homme. La tour, située entre choeur et nef, repose sur quatre épais piliers qui reçoivent à l'est et à l'ouest deux arcs en plein-cintre à double rouleau. La travée entre choeur et nef est surmontée d'une voûte d'arêtes sur plan barlong. Au premier plan, la voûte en berceau de la nef, en bois et à poinçons et entraits apparents, fut refaite en 1926 et 1927. Le dallage de la nef fut posé en 1929. Les murs de l'église furent recouverts d'un enduit à la chaux en 1953. Photo de Marie Lebert. [Marie_24]



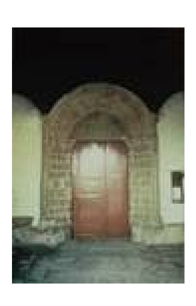
196. Saint-Quentin-sur-le-Homme. La tour, massive, a une base romane et deux étages datant du treizième siècle. Elle est surmontée d'un toit en bâtière. Au premier plan se dresse un calvaire roman. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_106]



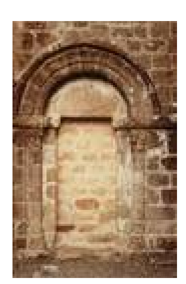
197. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Détail du calvaire roman situé près de l'église. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_107]



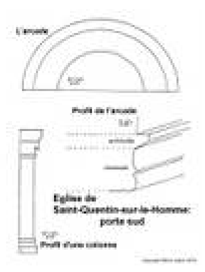
198. Saint-Quentin-sur-le-Homme. La façade occidentale est précédée sur toute sa longueur d'un narthex (vaste porche) rectangulaire du treizième siècle. Ce narthex est surmonté d'une balustrade ajourée. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_108]



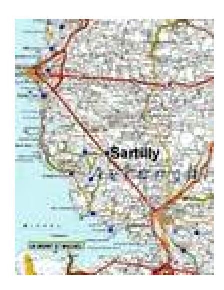
199. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Le portail roman de la façade occidentale. Ce portail est surmonté d’une arcade en plein-cintre formée de deux voussures et d’une archivolte. Ces voussures reposent sur quatre colonnes engagées, dont les bases carrées sont ornées d’un tore surmonté d’un chanfrein. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de boules, de têtes à menton proéminent et d’un personnage à quatre pattes. Les sculptures, grossières, sont en fort relief. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_109]



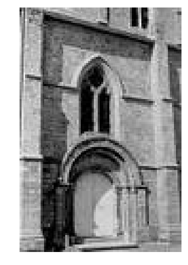
200. Saint-Quentin-sur-le-Homme. La base de la tour et sa porte romane, aujourd'hui murée. Cette porte ressemble à la porte sud de l’église de Saint-Loup. Son arcade en plein-cintre est formée d’une voussure entourée d’une archivolte au cordon chanfreiné. La voussure est moulurée d’un épais tore d’angle suivi d’un listel puis d’un large cavet peu profond. Elle repose sur deux épaisses colonnettes par l’intermédiaire d’un bandeau mouluré en quart-de-rond formant le tailloir des chapiteaux et se prolongeant sur le nu du mur. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées d'un arbre à droite et de deux têtes humaines à gauche. Les bases sont carrées. A gauche, la base est surmontée d’un chanfrein orné de petites griffes triangulaires et d’un tore. A droite, elle est surmontée d’un double tore. Le tympan est formé d’un gros bloc monolithe de granit reposant sur les piédroits intérieurs par l’intermédiaire du bandeau mouluré en quart-de-rond. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_110]



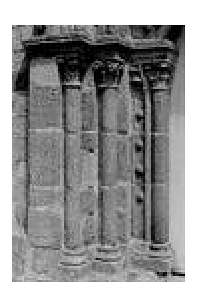
201. Saint-Quentin-sur-le-Homme. Croquis de la porte sud, percée dans la base de la tour, et aujourd’hui murée. Croquis de Marie Lebert.



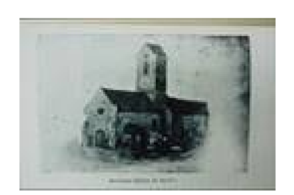
202. Sartilly. Emplacement. Le bourg de Sartilly est situé sur l’axe routier Granville-Avranches, à quinze kilomètres de Granville et onze kilomètres d'Avranches. Sartilly était traversé par le chemin montois reliant Saint-Lô au Mont Saint-Michel, destination finale de nombreux pèlerins. Le saint patron de l’église est Saint Pair. La paroisse de Sartilly appartenait au doyenné de Genêts et à l’archidiachoné d’Avranches.



203. Sartilly. Le portail roman, situé au sud de l'église actuelle, est le seul élément subsistant de l'église romane, dont il était le portail ouest. L'église romane, qui menaçait de s'effondrer, fut détruite et remplacée en 1858 par un édifice beaucoup plus grand d'inspiration gothique. Photo de Marie Lebert. [Marie_10]



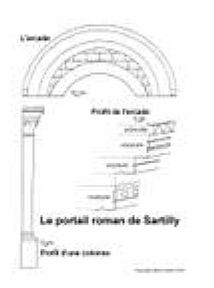
204. Sartilly. Le portail roman. Les corbeilles des chapiteaux sont sculptées de motifs variés: feuilles de chêne, feuilles d’acanthe, volutes encadrant une feuille d’acanthe à l’angle, volutes d’angle. Ces sculptures, taillées en fort relief dans le granit, sont beaucoup plus élégantes que les sculptures des chapiteaux romans vus partout ailleurs dans la région. La base carrée des colonnettes est surmontée d'un double tore. Photo de Marie Lebert. [Marie_11]



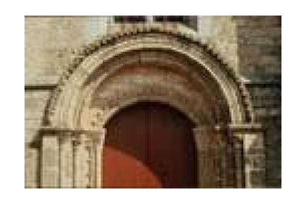
205. Sartilly. L’ancienne église romane, détruite en 1858, illustre un article de la Revue de l'Avranchin de 1924-1926. Cette église est décrite ainsi dans le registre des délibérations du conseil municipal de Sartilly de 1837-1864: «L’église qu’il s’agit de remplacer est un vieil édifice (...) composé: 1) d’une nef obscure de 19 mètres 60 centimètres de longueur sur 7 mètres de largeur dont les murs bas pénétrés d’humidité et lézardés en plusieurs endroits perdent très sensiblement leur aplomb, particulièrement vers le bas de l’église; 2) d’une tour qui sépare la nef du chœur (...); 3) d’un chœur de 9 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur (...).» Photo d'Alain Dermigny. [Alain_118]



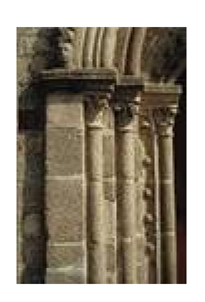
206. Sartilly. Le portail roman est en granit, qui est la pierre locale puisque Sartilly est situé au cœur du massif granitique de Vire. Daté de la seconde moitié du douzième siècle, ce portail est le plus beau portail roman de la région et présente une facture bien supérieure à celle des autres portails. Les moulurations des voussures et de l’archivolte sont le fruit d’un travail très soigné, tout comme les sculptures des corbeilles de chapiteaux, avec feuilles de chêne, feuilles d'acanthe et volutes. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_111]



207. Portail de Sartilly. Croquis de l'arcade, de l'archivolte et d'une colonnette. Ce portail, qui était le portail occidental de l'église romane, est maintenant le portail sud de l'église reconstruite. Croquis de Marie Lebert.



208. Portail de Sartilly. L’arcade du portail est formée de trois voussures: une voussure au cintre surbaissé et deux voussures en plein-cintre surmontées d’une archivolte. La première voussure est moulurée d’un épais tore d’angle suivi d’un listel puis d’un large cavet orné de gros besants légèrement renflés. La deuxième voussure est moulurée d’un épais tore d’angle. La troisième voussure est moulurée de deux tores encadrant un listel. L’archivolte est un cordon saillant orné de dents-de-scie en fort relief sculptées en creux d’une rangée de bâtons brisés. Elle repose de part et d’autre de l’arcade sur deux têtes sculptées aux traits fins et bien dessinés. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_112]



209. Portail de Sartilly. Les colonnettes de gauche. De chaque côté du portail, les trois voussures reposent sur trois colonnettes engagées, par le biais d'une imposte moulurée d'un cavet. La partie carrée de l'imposte est ornée d'une petite moulure en creux. L'imposte se prolonge au-dessus du pilastre extérieur sur lequel repose l'archivolte. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_113]



210. Portail de Sartilly. L'extrémité de l'archivolte (côté gauche). L'archivolte est formée d'un cordon saillant orné de dents-de-scie en fort relief sculptées en creux d'une rangée de bâtons brisés. De chaque côté de l'arcade, elle repose sur une tête sculptée aux traits bien dessinés. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_114]



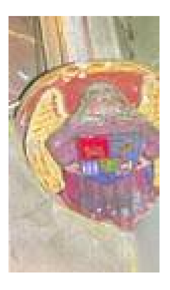
211. Portail de Sartilly. L'extrémité de l'archivolte (côté gauche). Détail montrant la même tête sculptée, de profil. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_115]



212. Portail de Sartilly. L'extrémité de l'archivolte (côté droit). Détail montrant la deuxième tête sculptée sur laquelle repose l'archivolte. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_116]



213. Portail de Sartilly. L'extrémité de l'archivolte (côté droit). Détail montrant la même tête sculptée, de plus près. Photo d'Alain Dermigny. [Alain_117]



214. Fin de cet album, avec un culot décoré d'un ange portant blason, dans l'église de Saint-Pair-sur-Mer. Merci à Alain Dermigny et Claude Rayon pour leurs belles photos. Merci à Bernard Beck, Danièle Cercel, Georges Cercel, Philippe Dartiguenave, Nicolas Pewny, Martine Valenti, Marie-Noëlle Vivier et Russon Wooldridge pour leur aide au fil des ans. Photo de Claude Rayon. [Claude_22]

Copyright © 2010 Marie Lebert, Alain Dermigny, Claude Rayon. Tous droits réservés.

End of the Project Gutenberg EBook of L'Art roman dans le Sud-Manche: Album, by
Marie Lebert

*** END OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ART ROMAN DANS LE SUD-MANCHE: ALBUM ***

***** This file should be named 33250-pdf.pdf or 33250-pdf.zip *****
This and all associated files of various formats will be found in:
http://www.gutenberg.org/3/3/2/5/33250/

Produced by Al Haines

Updated editions will replace the previous one--the old editions will be renamed.

Creating the works from public domain print editions means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg-tm electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG-tm concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for the eBooks, unless you receive specific permission. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the rules is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. They may be modified and printed and given away--you may do practically ANYTHING with public domain eBooks. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

*** START: FULL LICENSE ***

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg-tm mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg-tm License (available with this file or online at http://www.gutenberg.org/license).

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg-tm electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg-tm electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg-tm electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg-tm electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg-tm electronic works

even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg-tm electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg-tm electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg-tm electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is in the public domain in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg-tm mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg-tm works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg-tm name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg-tm License when you share it without charge with others. This particular work is one of the few copyrighted individual works included with the permission of the copyright holder. Information on the copyright owner for this particular work and the terms of use imposed by the copyright holder on this work are set forth at the beginning of this work.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg-tm work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country outside the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg-tm License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg-tm work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org

1.E.2. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is derived from the public domain (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg-tm trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked

to the Project Gutenberg-tm License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg-tm License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg-tm.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg-tm License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg-tm work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg-tm web site (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg-tm License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg-tm works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg-tm electronic works provided that

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg-tm works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg-tm License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg-tm works.

- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg-tm works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg-tm electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from both the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and Michael

Hart, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread public domain works in creating the Project Gutenberg-tm collection. Despite these efforts, Project Gutenberg-tm electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg-tm electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH F3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS,' WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTIBILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg-tm electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg-tm electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg-tm work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg-tm work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg-tm

Project Gutenberg-tm is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg-tm's goals and ensuring that the Project Gutenberg-tm collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg-tm and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation web page at http://www.pglaf.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Its 501(c)(3) letter is posted at http://pglaf.org/fundraising. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's principal office is located at 4557 Melan Dr. S. Fairbanks, AK, 99712., but its volunteers and employees are scattered throughout numerous locations. Its business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887, email business@pglaf.org. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's web site and official page at http://pglaf.org

For additional contact information:

Dr. Gregory B. Newby
Chief Executive and Director
gbnewby@pglaf.org

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg-tm depends upon and cannot survive without wide spread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations ($1 to $5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit http://pglaf.org

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg Web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations.
To donate, please visit: http://pglaf.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg-tm electronic works.

Professor Michael S. Hart is the originator of the Project Gutenberg-tm concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For thirty years, he produced and distributed Project Gutenberg-tm eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg-tm eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Each eBook is in a subdirectory of the same number as the eBook's eBook number, often in several formats including plain vanilla ASCII, compressed (zipped), HTML and others.

Corrected EDITIONS of our eBooks replace the old file and take over the old filename and etext number. The replaced older file is renamed. VERSIONS based on separate sources are treated as new eBooks receiving new filenames and etext numbers.

Most people start at our Web site which has the main PG search facility:

http://www.gutenberg.org

This Web site includes information about Project Gutenberg-tm, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.

EBooks posted prior to November 2003, with eBook numbers BELOW #10000, are filed in directories based on their release date. If you want to download any of these eBooks directly, rather than using the regular search system you may utilize the following addresses and just download by the etext year.

http://www.ibiblio.org/gutenberg/etext06

(Or /etext 05, 04, 03, 02, 01, 00, 99,
98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 92, 91 or 90)

EBooks posted since November 2003, with etext numbers OVER #10000, are filed in a different way. The year of a release date is no longer part of the directory path. The path is based on the etext number (which is identical to the filename). The path to the file is made up of single digits corresponding to all but the last digit in the filename. For example an eBook of filename 10234 would be found at:

http://www.gutenberg.org/1/0/2/3/10234

or filename 24689 would be found at:
http://www.gutenberg.org/2/4/6/8/24689

An alternative method of locating eBooks:
http://www.gutenberg.org/GUTINDEX.ALL

*** END: FULL LICENSE ***